



ALLIANCE
DES COLLECTIVITÉS
**POUR LA QUALITÉ
DE L'AIR**

LES ASSISES NATIONALES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

15 & 16 octobre à Grenoble

#mieuxrespirerensemble

#15 | Air et agriculture

Comment caractériser les polluants ? Quelles relations avec le monde agricole ?

Emmanuelle Drab-Sommesous, Référente pesticides à Atmo France

Pauline Mordelet, Chargée de qualité de l'air, Rennes Métropole

Olivier Cesbron, Ingénieur d'études qualité de l'air, Air Breizh

Mathieu Gellier, Coordonateur qualité de l'air, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Guillaume Leclercq, Chargé de projet agriculture territoire, Campus Agronova

Sylvie Cassadou, Médecin épidémiologiste, CREI ORS Occitanie

Animatrice : **Fanchon Barbat-Lehmann**



Les enjeux Air et Agriculture

Exemples de partenariat AASQA-Chambre d'Agriculture en Grand Est

Emmanuelle DRAB-SOMMESOUS

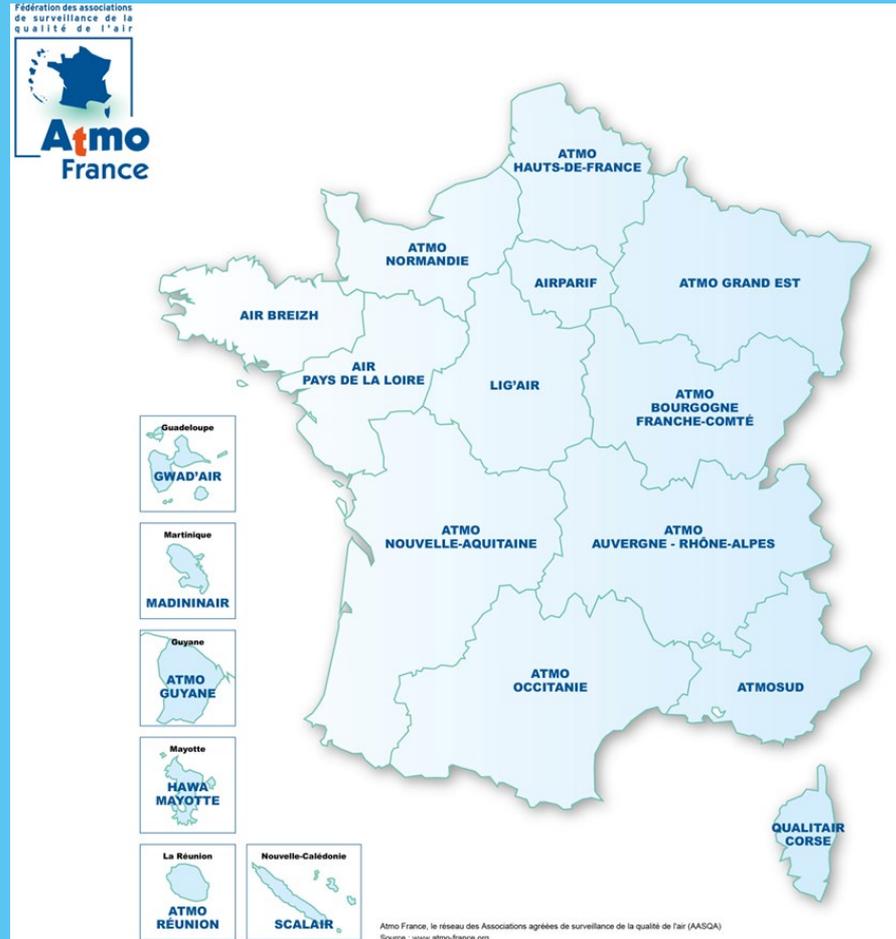
Référente Pesticide ATMO France
Directrice Acoompagnement et Développement ATMO Grand Est

Contact : emmanuelle.drab-sommesous@atmo-grandest.eu

ATMO france

Fédération des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA)

AASQA issues de la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (1996)



Air et Agriculture - Pesticides

1

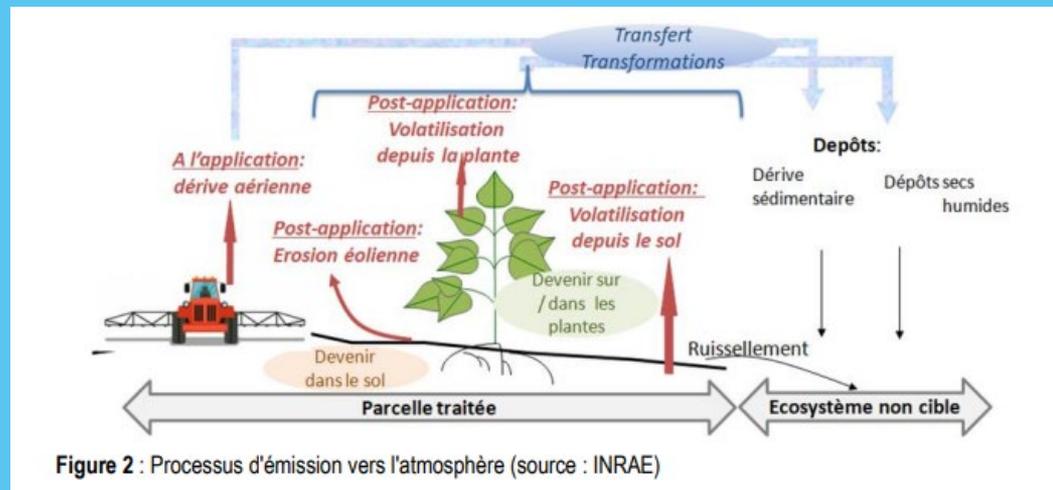
Une possible contamination dans l'air lors des traitements (dérive) ou post-traitement (volatilisation et érosion éolienne).

2

Une réglementation ciblée sur l'eau et l'alimentation.

3

Une attente sociétale et des interrogations récurrentes sur l'exposition aux pesticides



Une Base de Données Pesticides dans l'air-PHYTATMO

1 Toutes les mesures réalisées depuis 2001 par les AASQA

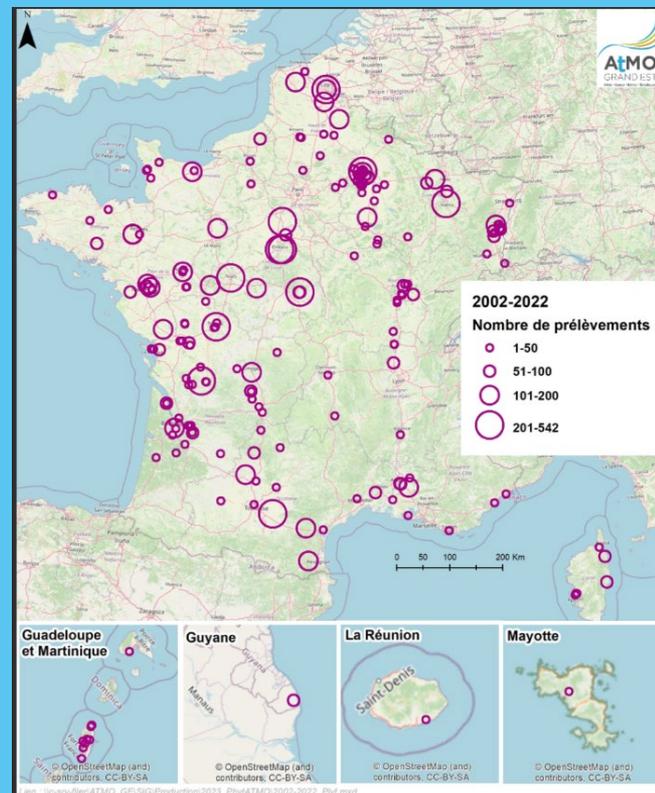
2 Caractéristiques :

- 11 711 prélèvements effectués.
- 215 sites dont

- 69 urbains
- 36 périurbains
- 110 ruraux

- 79 sous influence grandes cultures
- 75 sous influence viticulture
- 25 sous influence arboriculture
- 16 sous influence maraichage
- 20 autres (élevage, prairies, rizières,...)

3 Disponible en opendata : <https://www.data.gouv.fr/fr/>



Une problématique complexe

1

Un comportement multifactoriel avec une forte influence des facteurs locaux et qui rend complexe les diagnostics et suivis à l'échelle nationale

2

Une grande variabilité de substances actives détectées dans l'air et qui évolue avec le temps (saison et année)

3

Une construction des valeurs de gestion pour les concentrations en pesticides dans l'air attendue (Anses)

4

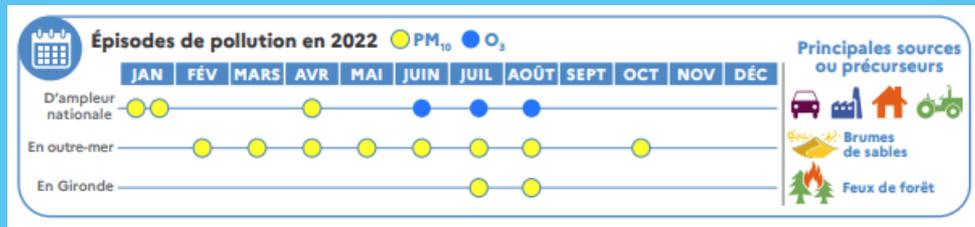
Un changement de paradigme en regard de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air avec des milieux urbains souvent plus préservés que certains territoires non urbanisés et moins densément peuplés.



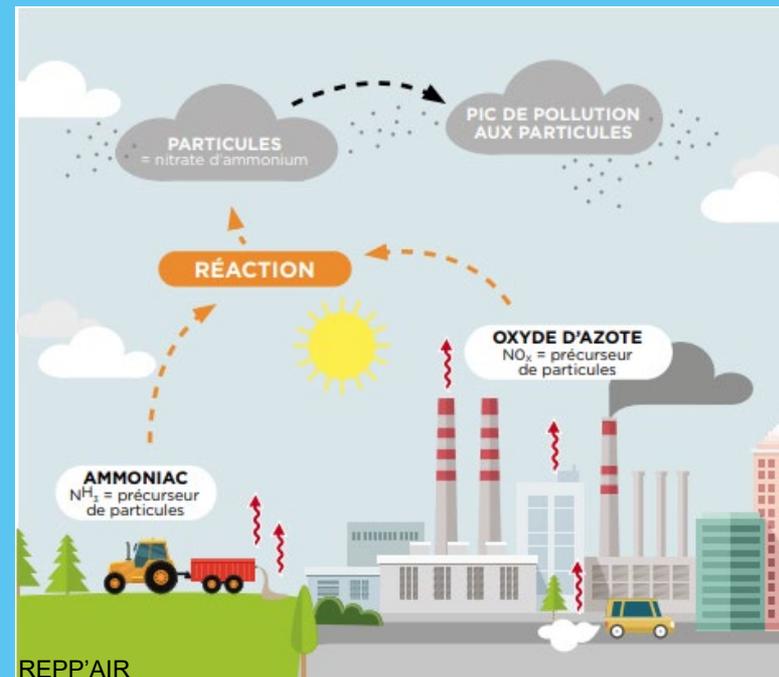
Air et Agriculture - Ammoniac

Le secteur agricole est émetteur à plus de 90% des émissions en **NH₃**
+ Source d'émission en **NO_x** associé aux transports routiers, industries, résidentiel tertiaire = **aérosol secondaire** (NH₄NO₃)

→ Arrêté préfectoraux procédure d'Information et de Recommandation en cas de pic de pollution dans l'air : Déclenchement des pics en pollution atmosphérique fin hiver/début du printemps (fertilisation des sols)

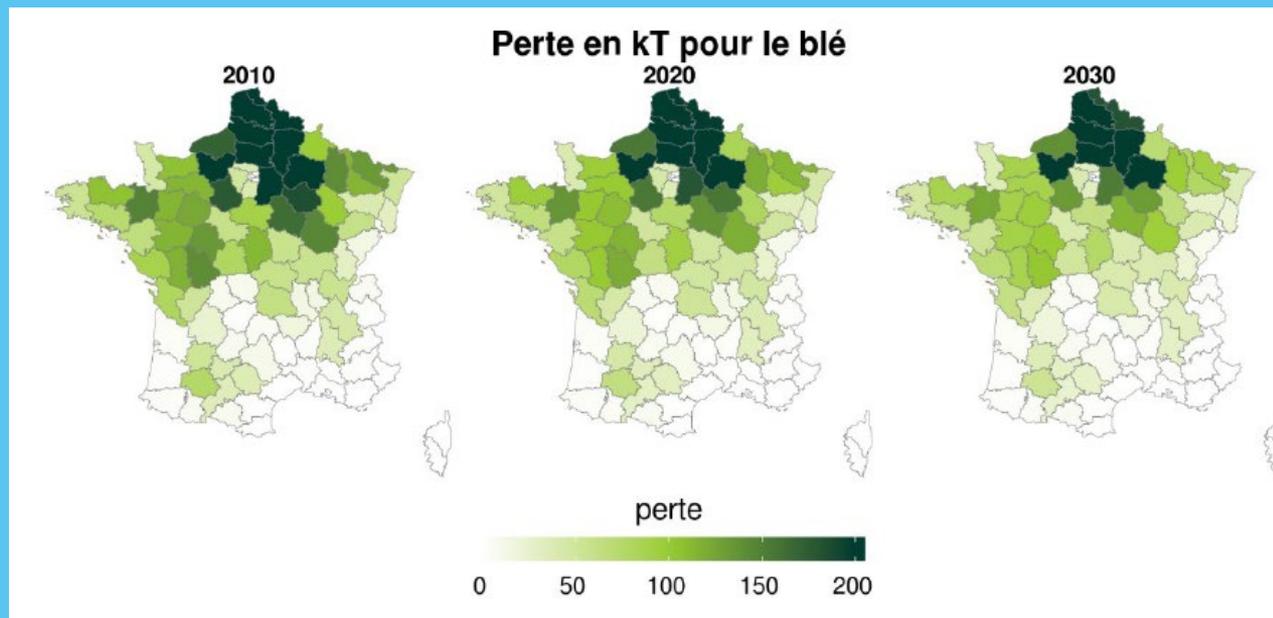


Service des données et études statistiques (SDES-Dec 2023)



Air et Agriculture – Impact de l’ozone

- Ozone : polluant résultant de réactions chimiques entre substances émises par le transport et l’industrie sous l’effet du rayonnement solaire
 - Réduction de la photosynthèse et ralentissement de la croissance des plantes liée à la concentration en ozone.
- Baisse des rendements sur la production de blé et pommes de terre pour 2030 (entre 10 et 15%)



Etude APollO (impact Ozone, projection 2020 et 2030), ADEME, Chambres Agriculture, INERIS 2020

Partenariat avec la profession agricole

1

Sensibilisation et communication sur les enjeux Air et Agriculture

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)



2

Co portage de projet ATMO France/Chambre Régionale d'Agriculture



7 sites suivis



Partenariat avec la profession agricole en région - Pesticides

<p>Financier →</p> <p>Partenaires ↓</p>				
	 	 		
				



Partenariat avec la profession agricole en région - Pesticides

- 1 Améliorer les connaissances sur les déterminants aux concentrations observées dans l'air ambiant et l'air intérieur
- 2 Sensibiliser aux bonnes pratiques auprès de la profession et des lycées agricoles
- 3 Restaurer le dialogue entre les parties prenantes à partir d'un diagnostic partagé issu des mesures pour concevoir un projet de vivre ensemble

Partenariat avec la profession agricole en région - Ammoniac

Financier → Partenaires ↓			Autres
	  		 
	 		



Partenariat avec la profession agricole en région - Ammoniac

- 1 Améliorer les connaissances sur la volatilisation de l'ammoniac dans l'air et aux pertes économiques associées
- 2 Sensibiliser aux enjeux environnementaux, sanitaire et économique ainsi qu'aux bonnes pratiques auprès de la profession et mener une réflexion sur les actions cohérentes sur l'ensemble des compartiments
- 3 Améliorer les connaissances sur la contribution de l'ammoniac aux émissions de particules et alimenter les outils de prévision de la qualité de l'air

Merci !

Nom, prénom : DRAB-SOMMESOUS Emmanuelle

Organisation : ATMO FRANCE

E-mail : emmanuelle.drab-sommesous@atmo-grandest.eu



Fédération des Associations agréées de
surveillance de la qualité de l'air

Toutes les présentations seront envoyées par mail à la fin des Assises par l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air.

Une question ? Vous pouvez nous écrire : contact@alliancequaliteair.fr

Surveillance des pesticides Projet Rennes Métropole

Convention 2022-2026 – durée 5 ans



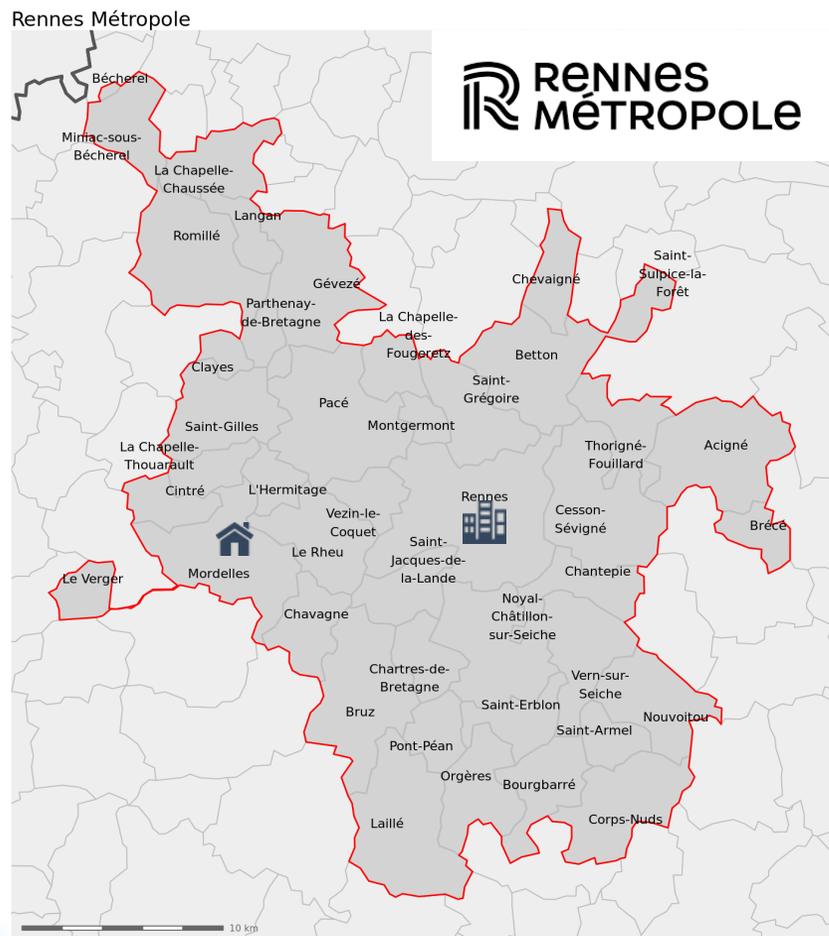
Assises de la qualité de l'air (16/10/24)

P. Mordelet - Rennes Métropole - Chargée de mission qualité de l'air

O. Cesbron - Air Breizh - Chargé d'études

**RENNES
MÉTROPOLE**

❖ Le territoire d'études



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

- 43 communes
- 467 858 habitants
- Superficie : 705 km²
- Nombre d'exploitations : 719
- SAU (ha) : 38 843
- SAU moyenne (ha) : 54
- Surfaces agricoles majoritaire :
 - Prairies : 14 610 ha (38%)
 - Céréales : 13 143 ha (34%)

SAU : Surface Agricole Utilisée

 Station de surveillance des pesticides en milieu urbain

 Station de surveillance des pesticides en milieu péri-urbain

❖ Le contexte du projet

❖ **Compétence relative à la qualité de l'air**, implication forte de Rennes Métropole dans l'élaboration et la mise en œuvre du 3^{ème} Plan de Protection de l'Atmosphère de Rennes Métropole (2022-2027)

❖ **Plan pour une alimentation durable**

➤ **2022 : Adoption du cadre stratégique « Pour une agriculture et une alimentation durables »**

> Des ambitions à horizon 2030

> 17 objectifs prioritaires

→ Une ambition majeure : sortir des pesticides de synthèse d'ici 2030.

→ Quatre engagements spécifiques pris :

- Maintenir et développer des emplois et des compétences sur le territoire.

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Objectif : réduire de 15% les émissions issues de l'activité agricole

- Étendre l'agriculture biologique. Parmi les objectifs : atteindre 45% de surface agricole en bio

- Innover avec **Terres de Sources**, projet qui permet aux agriculteurs d'aborder par étapes la sortie des pesticides et aux territoires de collaborer pour préserver la qualité de l'eau.

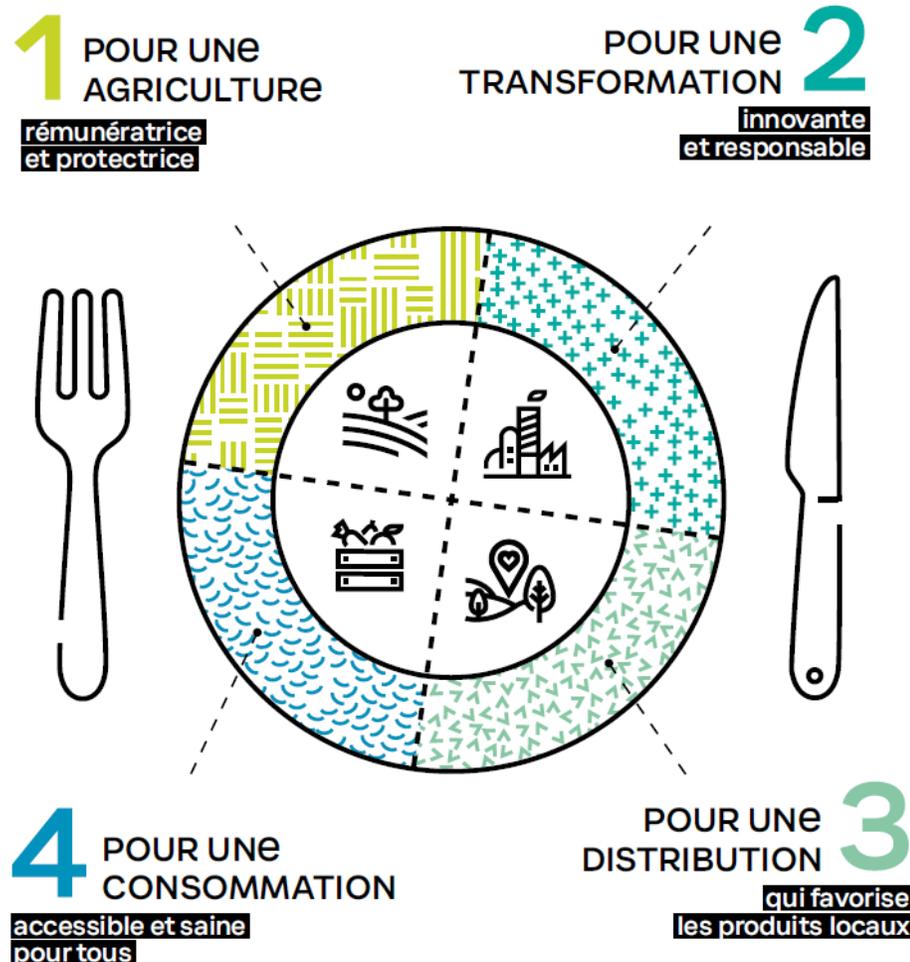


❖ Le contexte du projet

➤ 2023 : adoption du plan d'action 2023-2027



• 24 fiches actions



Des partenaires agricoles impliqués dans la construction des actions, notamment :



❖ Description du projet

=> Enjeux pour la collectivité : renforcer les connaissances sur les concentrations et les émissions des pesticides dans l'air, de façon à connaître l'exposition des habitants à ces polluants et à mieux cibler les actions sur le territoire.

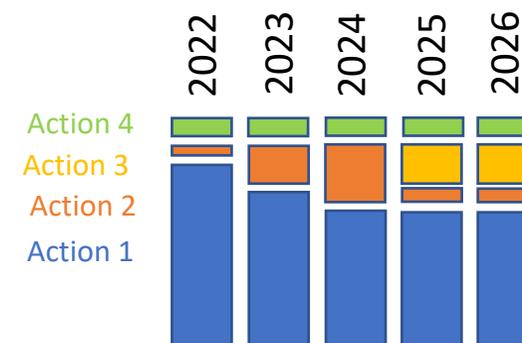
Convention d'étude sur 5 ans (2022 – 2026) - Rennes Métropole – Air Breizh

Objectifs de l'étude : Mesurer les niveaux de concentration sur un site de fond urbain ; connaître les usages locaux, cartographier, interpréter.

- ❖ Action 1 : Surveillance via la mesure
- ❖ Action 2 : Connaissance sur les usages
- ❖ Action 3 : Cartographie
- ❖ Action 4 : Pérennité et cohérence avec les autres programmes

- COTECH (RM/AB/DREAL) : 2 x/an – Partenaires associés : CRAB, DRAAF, ARS, Région, CEBR, EHESP
- Instance de référence : GT TESU - Restitution annuelle en Commission TESU
- Publication du rapport annuel de surveillance sur le site internet d'Air Breizh

Budget : 30 000 € d'investissement (2021) + 40 000 € /an de fonctionnement



01

Volet 1 : la surveillance



❖ Action 1 : Rappel méthodologie de la mesure

❑ Objectifs :

Evaluer l'exposition de la population **en milieu urbain**

❑ Lieu :

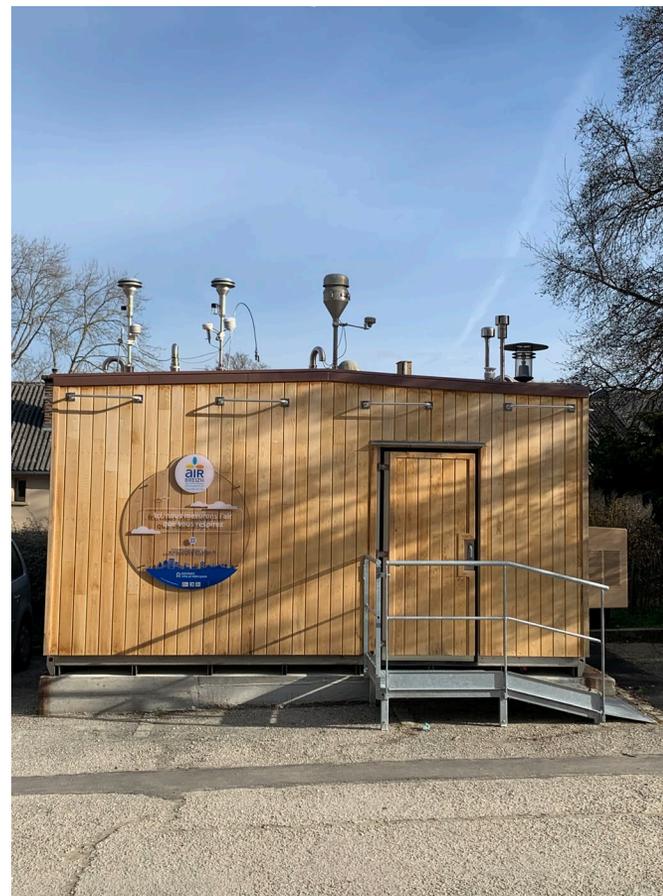
Site « **Thabor** » à Rennes (site de fond urbain)

❑ Méthodologie :

52 prélèvements par an 2022-2023

Réduction des prélèvements à partir de 2024 (37)

Suivi en parallèle à Mordelles (site surveillance nationale)

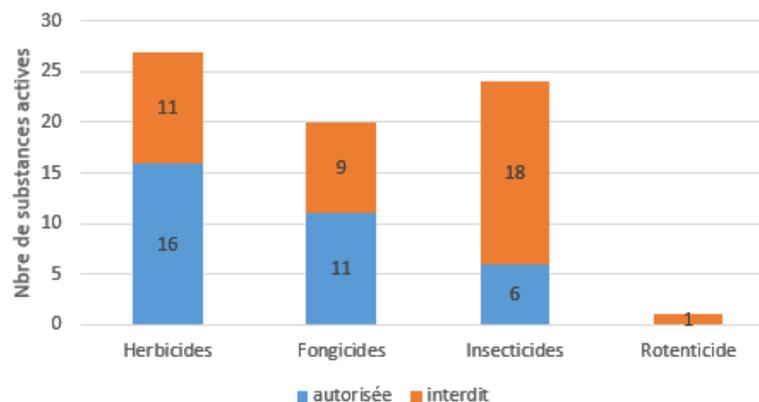


❖ Action 1 : Rappel méthodologie de la mesure

❑ Quelles substances analysées ?

-> 2023 : liste 'CNEP2'* = **72 substances actives**

72 substances recherchées
39 interdites d'utilisation en agriculture
(31/12/22)



Herbicides (27)	Fongicides (21)	Insecticides (23)
2,4 D (ester de 2-éthylhexyle)	Boscalid	Bifenthrine (2011) ^b
2,4DB (ester de 2-éthylhexyle)	Chlorothalonil (2019)	Chlordane (1981)
Acétochlore (2013)	Cyproconazole (2021)	Chlordécone (1990)
Bromoxynil octanoate (2020)	Cyprodinil	Chlorpyrifos éthyl (avril 2020)
Butraline (2008)	Difénoconazole	Chlorpyrifos méthyl (avril 2020)
Carbétamide (2021)	Epoxiconazole (2020)	Cyperméthrine (alpha+béta+théta+zéta)
Chlorprophame (2020)	Fénarimol (2008)	Deltaméthrine
Clomazone	Fenpropidine	Dicloran (= 2,6-Dichloro-4-nitroaniline) (2011)
Diflufenicanil	Fluazinam	Dieldrine (1972)
Diméthénamide (dont diméthénamide-P)	Fluopyram	Diméthoate (2016)
Diuron (2007)	Folpet (= folpel)	Endrine (1992)
Flumétraline	Iprodione (2017)	Ethion (1997)
Lenacil	Myclobutanil (2021)	Ethoprophos (2019)
Linuron (2018)	Pentachlorophenol (forme phénol) (2003)	Etofenprox
Métamitron	Prochloraze (2022)	Fipronil (2017) ^b
Metazachlore	Pyrimethanil	Heptachlore (1992)
Métolachlore (dont S-Métolachlore)	Spiroxamine	Lambda cyhalothrine
Metribuzine	Tébuconazole	Lindane (1998)
Oryzalin (2021)	Tolyfluanide (2010)	Mirex (1972)
Oxadiazon (2019)	Triadimérol (2009)	Permethrine (2000) ^b
Oxyfluorène	Trifloxystrobine	Phosmet (2021)
Pendiméthaline		Pipéronyl butoxide (= PBO)
Propyzamide		Pyrimicarbe
Prosulfocarbe		
Tébutiuron (1997)	Rodenticide (1)	
Terbuthryne (2004)	Bromadiolone (2021) ^b	
Triallate		

Substances actives interdites à l'utilisation en tant que produits phytosanitaires (au 31/12/2021)

^b Substance active autorisée en tant que biocides

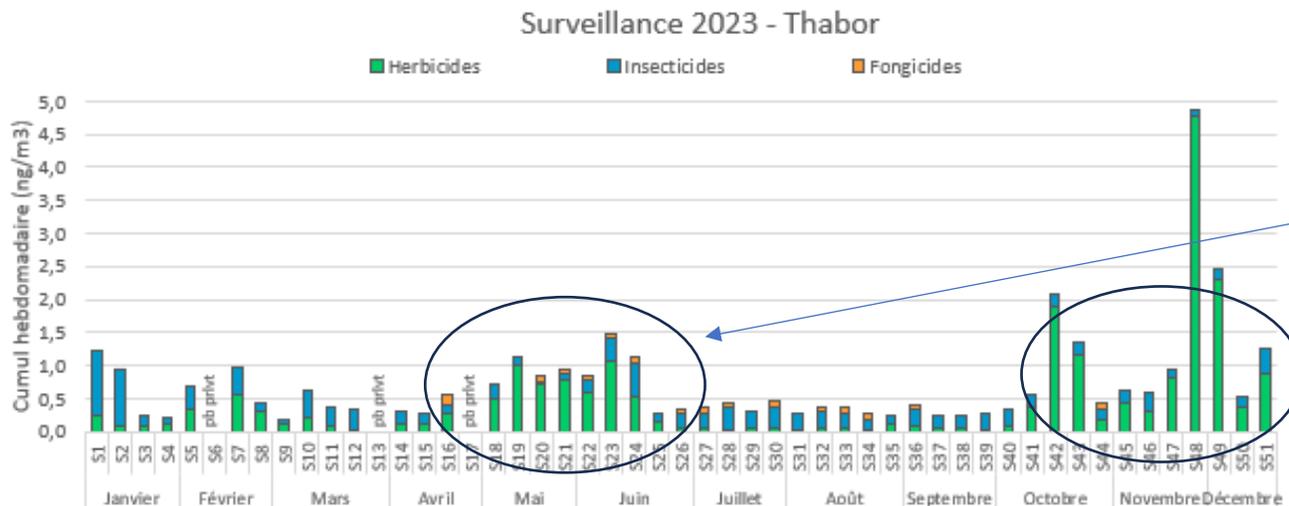
Usages de certaines substances tolérés en tant que biocides (b)

Maintien de la mesure des substances interdites pour suivre l'évolution de leur niveau suite à leur retrait du marché

* Sélection réalisée par l'ANSES dans le cadre de la campagne nationale exploratoire – critères (toxicité, volatilité, présence dans l'air)

❖ Action 1 : Surveillance via la mesure

❑ Résultats : Concentrations hebdomadaires par famille (2023)



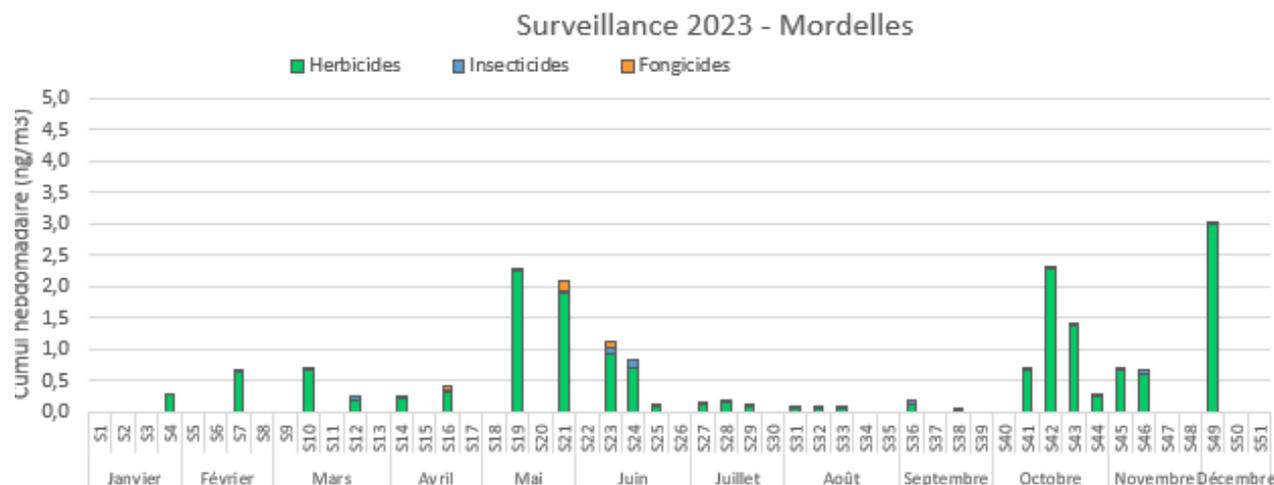
Lien avec usages

Herbicides
maïs (S-métolachlore,
pendiméthaline)

Herbicides
Céréales (prosulfocarbe,
pendiméthaline)

Rémanence

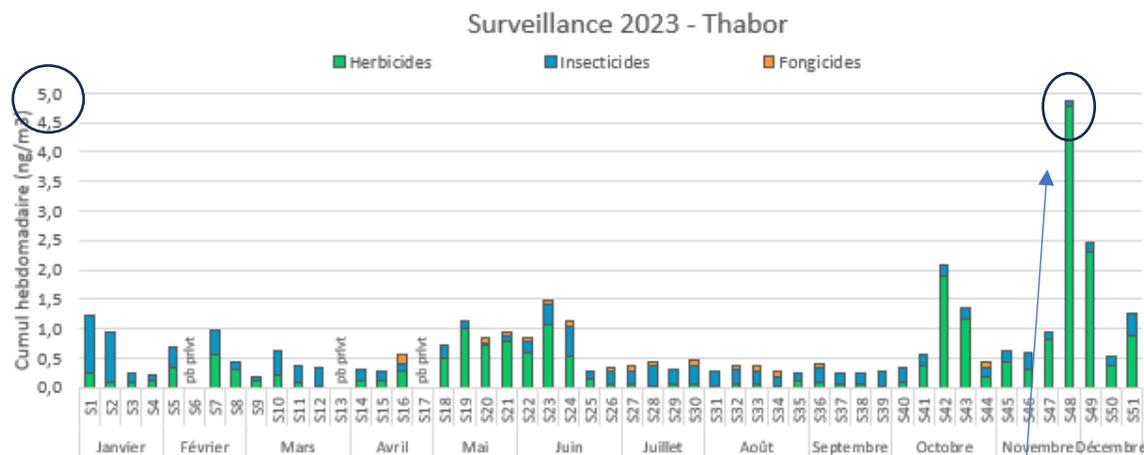
Lindane tjrs présent (FD 100%)
Triallate peu utilisé (FD 56%)
Pendiméthaline (FD 80%)



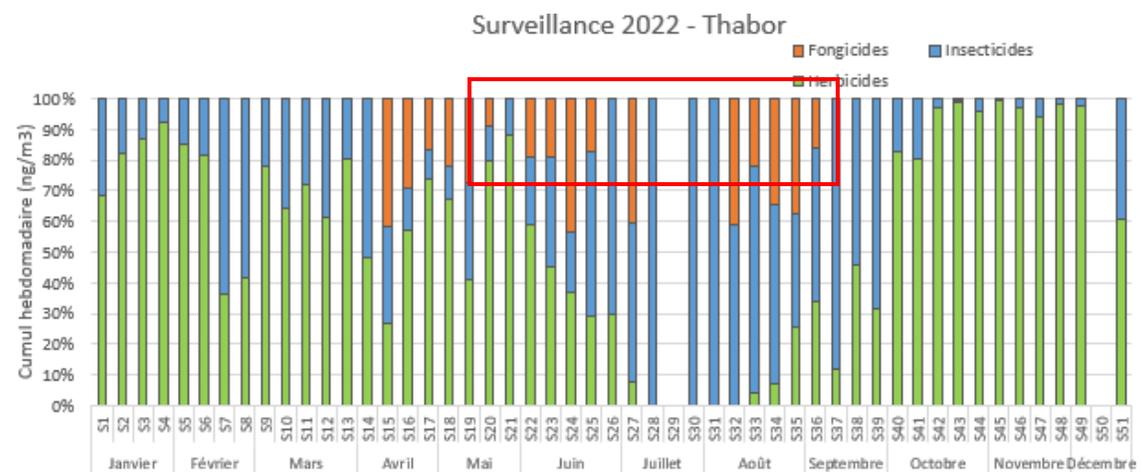
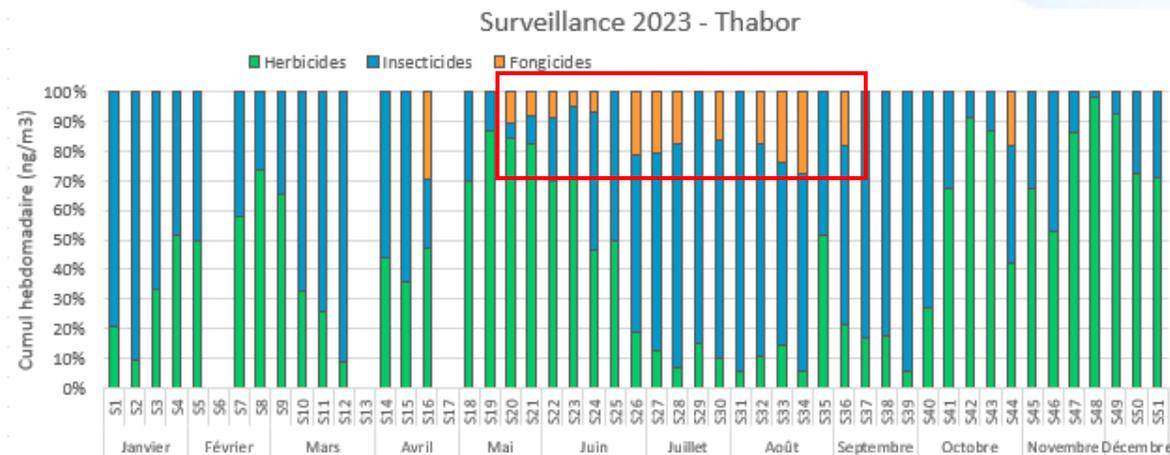
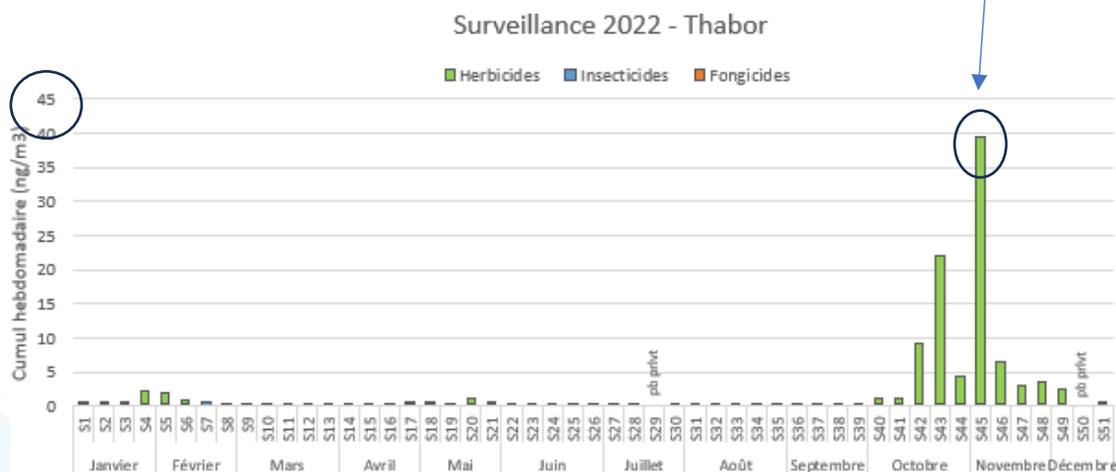
❖ Action 1 : Surveillance via la mesure

❑ Résultats : Concentrations hebdomadaires par famille

Thabor 23



Thabor 22



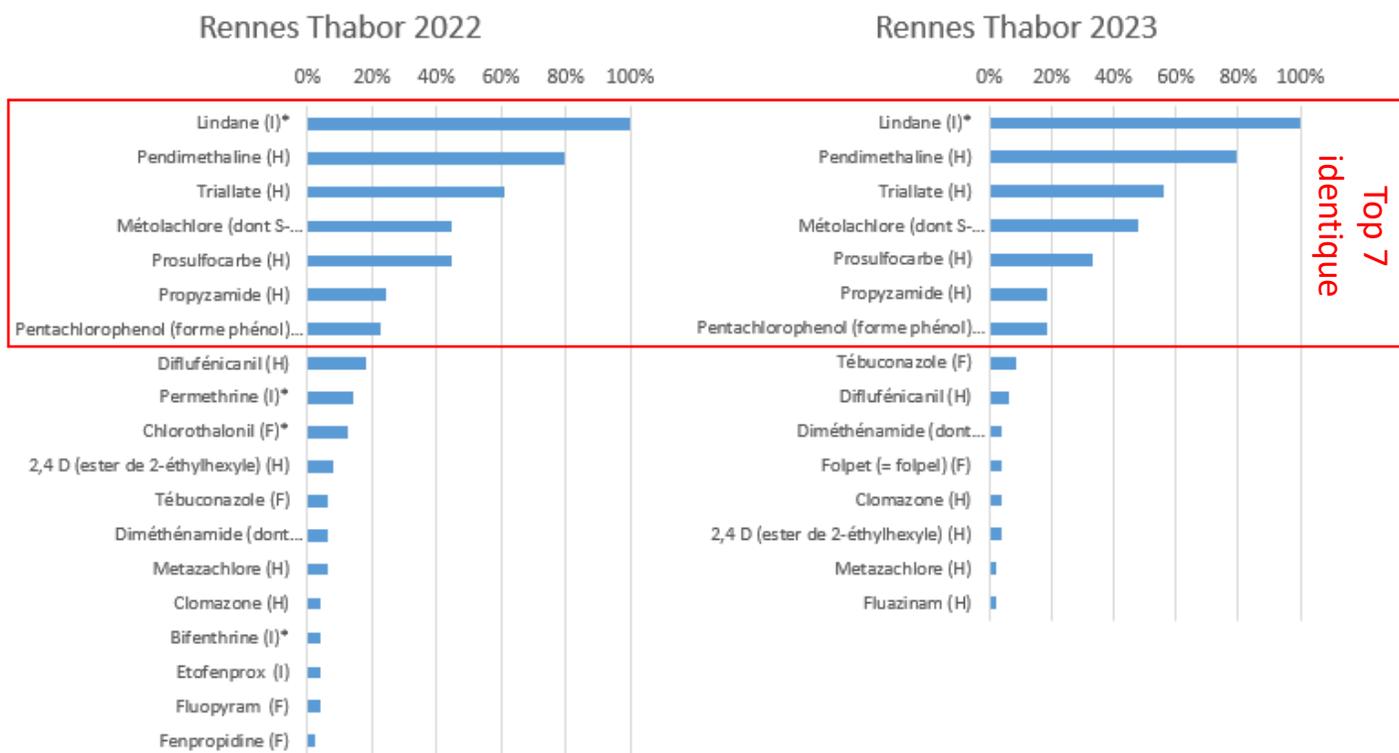
Pic automnal **herbicide** 2023 10 fois inférieur à celui de 2022

Présence de **fongicide** durant l'été 2023 au Thabor -> pentachlorophénol détecté de début juin à fin août (idem 2022)

Insecticide : lindane en concentration plus élevée au Thabor / Mordelles (idem 2022)

❖ Action 1 : Surveillance via la mesure

❑ Résultats : fréquence de détection – Evolution par rapport à 2022



Top 7 commun

Chlorothalonil : interdite d'utilisation en mai 2020, en recul en 2022 (10^{ème}), il n'a pas été détecté en 2023

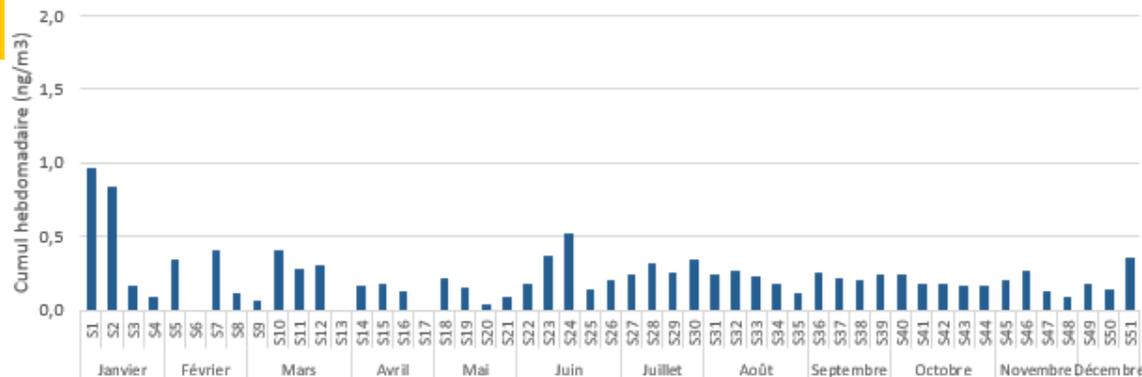
Diméthénamide : +14% des ventes pour le dpt 35 entre 2022 et 2023
 Stabilisation au Thabor, + 10% de fréquence de détection à Mordelles
 Vigilance sur cette substance qui pourrait remplacer le S-Métolachlore interdit d'utilisation à partir de novembre 24

❖ Action 1 : Surveillance via la mesure

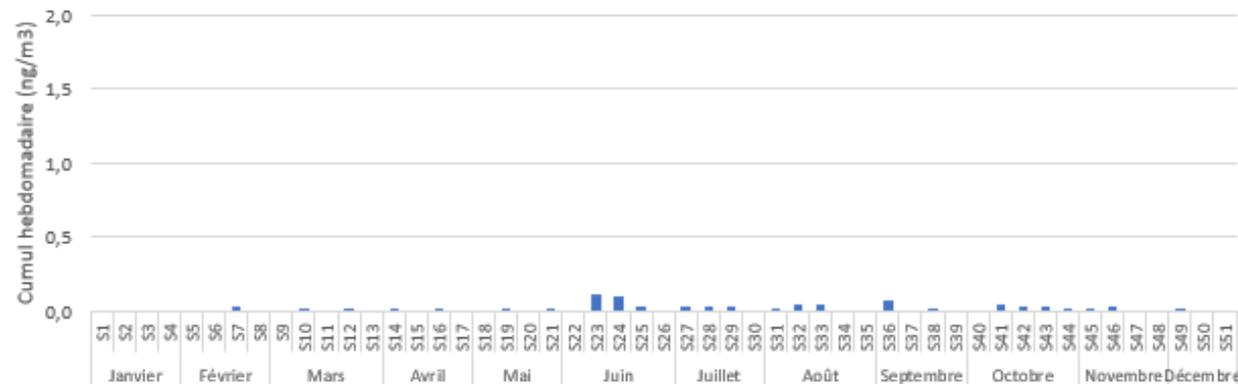
❑ Résultats : Focus sur quelques substances

lindane

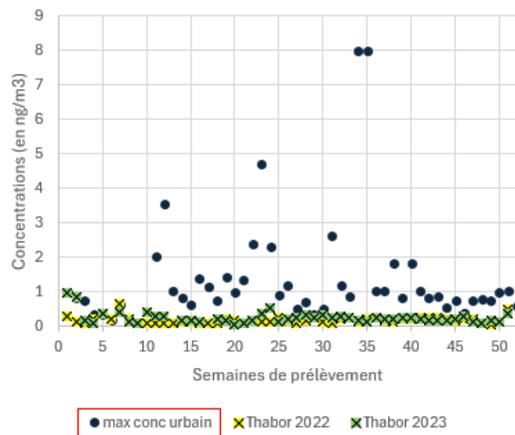
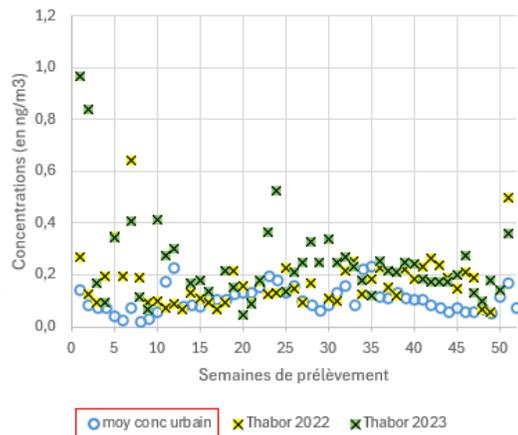
THABOR 2023



MORDELLES 2023



Données base Phytatmo



2023 : moy. annuelle 0.25 ng/m³ au Thabor et 0.03 ng/m³ à Mordelles
 2022 : moy. Annuelle 0.17 ng/m³ au Thabor et 0.03 ng/m³ à Mordelles

Concentrations Thabor > Mordelles/niveaux moyens nationaux
Particulièrement en période hivernale

❖ Action 1 : Surveillance via la mesure

❑ Résultats : Focus sur quelques substances

S-métolachlore



Application sur maïs

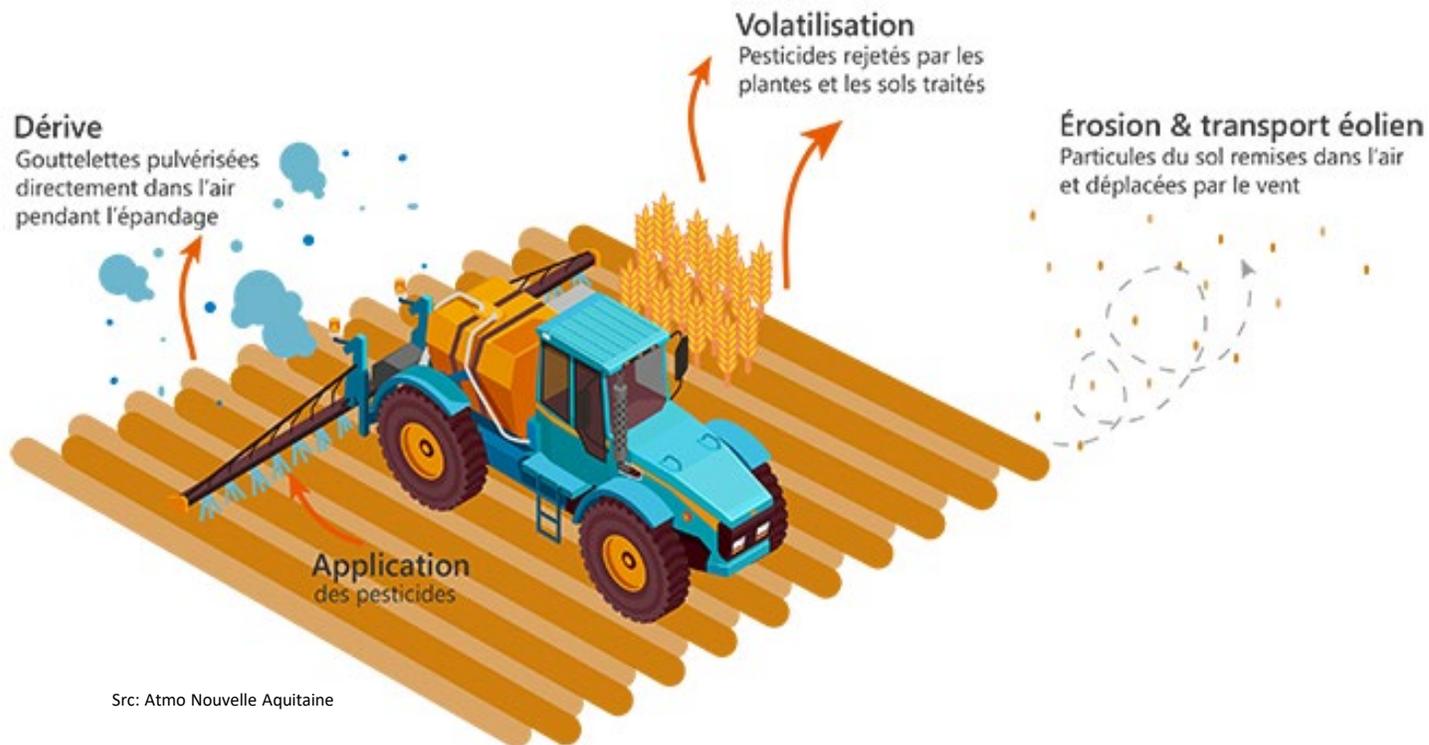
Interdiction d'usage à partir de nov. 2024

S-métolachlore appliqué sur sol nu au printemps pour le désherbage du maïs
2ème substance la plus vendue en Ile-et-Vilaine en 2023 (parmi les substances mesurées) avec 42 Tonnes

⚠ L'utilisation de cette substance sera interdite en agriculture à partir de novembre 2024, remplacement possible par la diméthénamide.

02

Volet 2 : Collecte des usages



❖ Action 2 : Collecte des usages (volet 2)

❑ Rappel des objectifs de l'action :

- chercher à établir un lien entre les molécules observées dans l'air et les usages.
- engager ou consolider des actions spécifiques sur le territoire
- orienter le choix des substances et les périodes de mesure (pour une adaptation de l'action 1 dans les prochaines années)

❑ Méthode de travail :

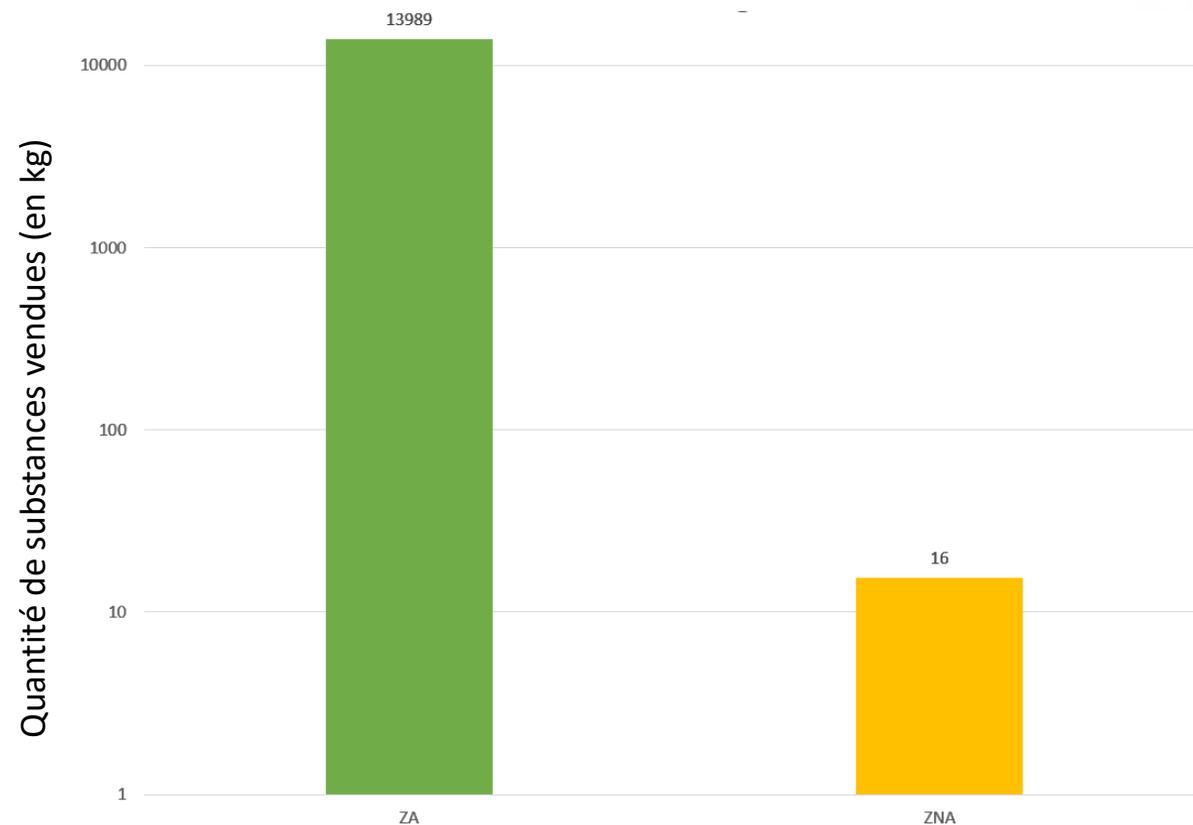
1. Détermination des usages de pesticides sur le territoire (43 communes)
2. Corrélation des mesures dans l'air avec les usages
3. Affiner la liste des substances recherchées dans l'air

❑ Ressources mobilisées

- Banque nationale des ventes distributeurs (BNV-d) format registre
- Registre parcellaire graphique
- Collaboration : Chambre Régional d'Agriculture de Bretagne / DRAAF

❖ Action 2 : Quelques résultats

- 1ère étape (2023) : Déterminer les zones d'usages majoritaire des **substances actives recherchées dans l'air** :
 - Zone Agricole (ZA)
 - Zone Non Agricole (ZNA)
- Résultats :
 - Usages professionnels en Zone Agricole (ZA) quasi exclusif
 - Usages professionnels en Zone non agricole (ZNA) et usages des particuliers insignifiants

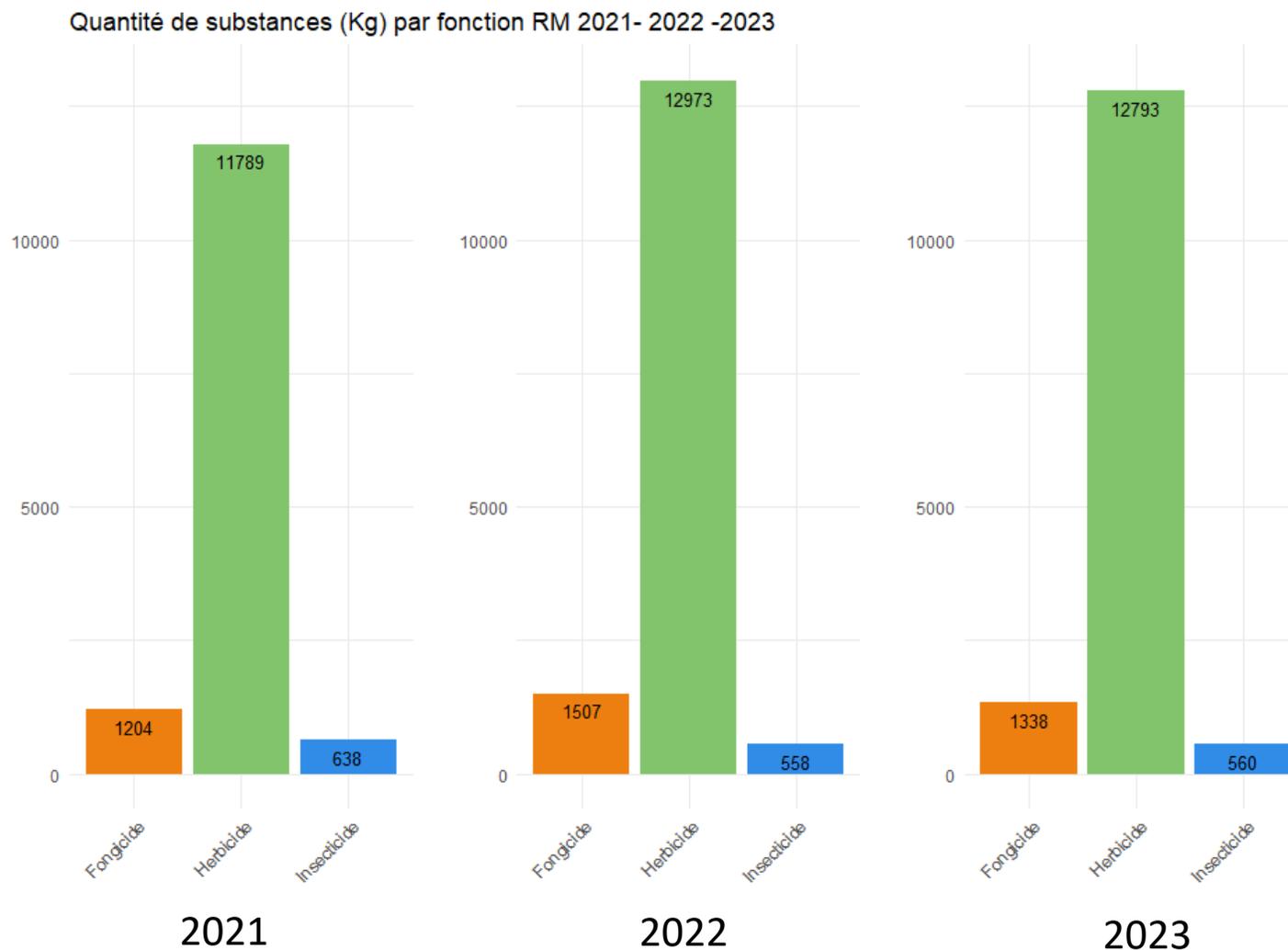


Année 2021 – Territoire Rennes Métropole
[Exploitation BNVD-D 2021]

❖ Action 2 : Quelques résultats

- 2^e étape (2024) : Déterminer les **types d'usages** majoritaire des substances actives recherchées dans l'air :

Usages Zones Agricoles
Substances recherchées dans l'air (CNEP)



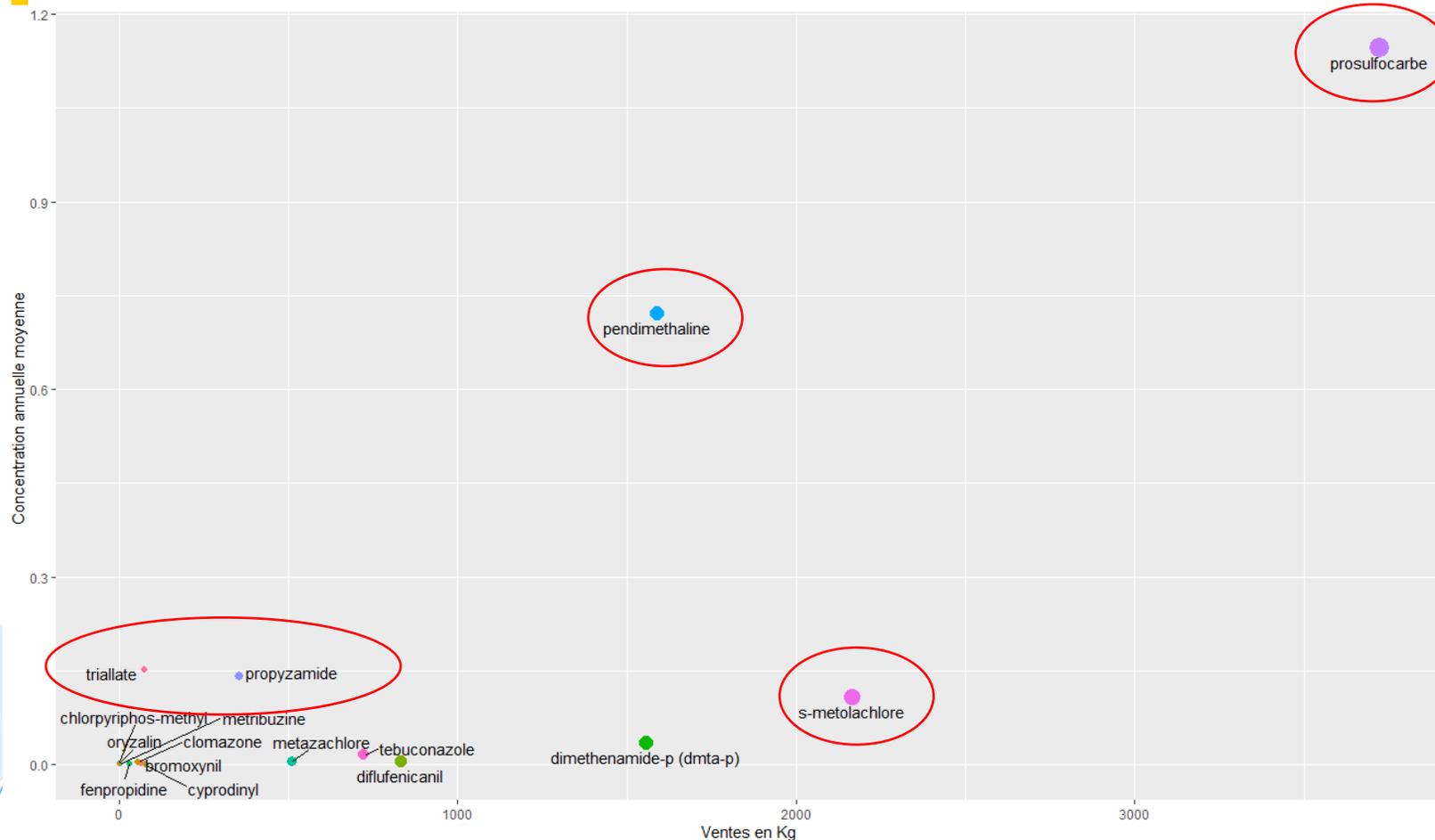
Herbicides majoritaires
parmi les substances
vendues (>85%)

Stabilisation des ventes
de 2021 à 2023

❖ Action 2 : Quelques résultats

Lien entre ventes et concentrations (Mordelles)

3^e étape (2024) : Mise en lien des usages et de la mesure (année 2021) :



- Prosulfocarbe :
 - « Forte » concentration et très vendu
- Pendiméthaline :
 - « Forte » concentration moins vendu
- S-métolachlore :
 - Concentration faible et pourtant très vendu
- Triallate et Propyzamide
 - Peu vendu pourtant concentration moyenne annuelle comparable au S-métolachlore

❖ Perspectives

❑ Action surveillance : Point fort -> 100% de couverture les 2 premières années

Année 2023 (atypique) renforce l'intérêt d'une surveillance sur plusieurs années pour mettre en avant des tendances, suivre dans le temps le comportement de certaines substances (lindane, pentachlorophénol), et mesurer l'impact d'actions de réduction des usages (thermomètre) ; effet substitution SA (S-métolachlore)

Enquête sur les pratiques agricoles (CRAB 2023) → besoin d'adaptation de la liste des substances recherchées (travaux en cours au niveau régional)

2024 : choix de réduire le nombre de prélèvements au profit de l'action 2 (37 au lieu de 52)

❑ Action 2 : Usage

Mettre en routine l'analyse des ventes et la corrélation aux mesures (rédaction d'une note méthodologique)
Maintenir un partenariat CRAB, DRAAF

❑ Action 3 : Spatialisation

2024/2025 -> travaux sur la méthode, échanges avec d'autres partenaires (INRAE, DRAAF)
Cartographie à l'échelle du code postal

Merci de votre attention

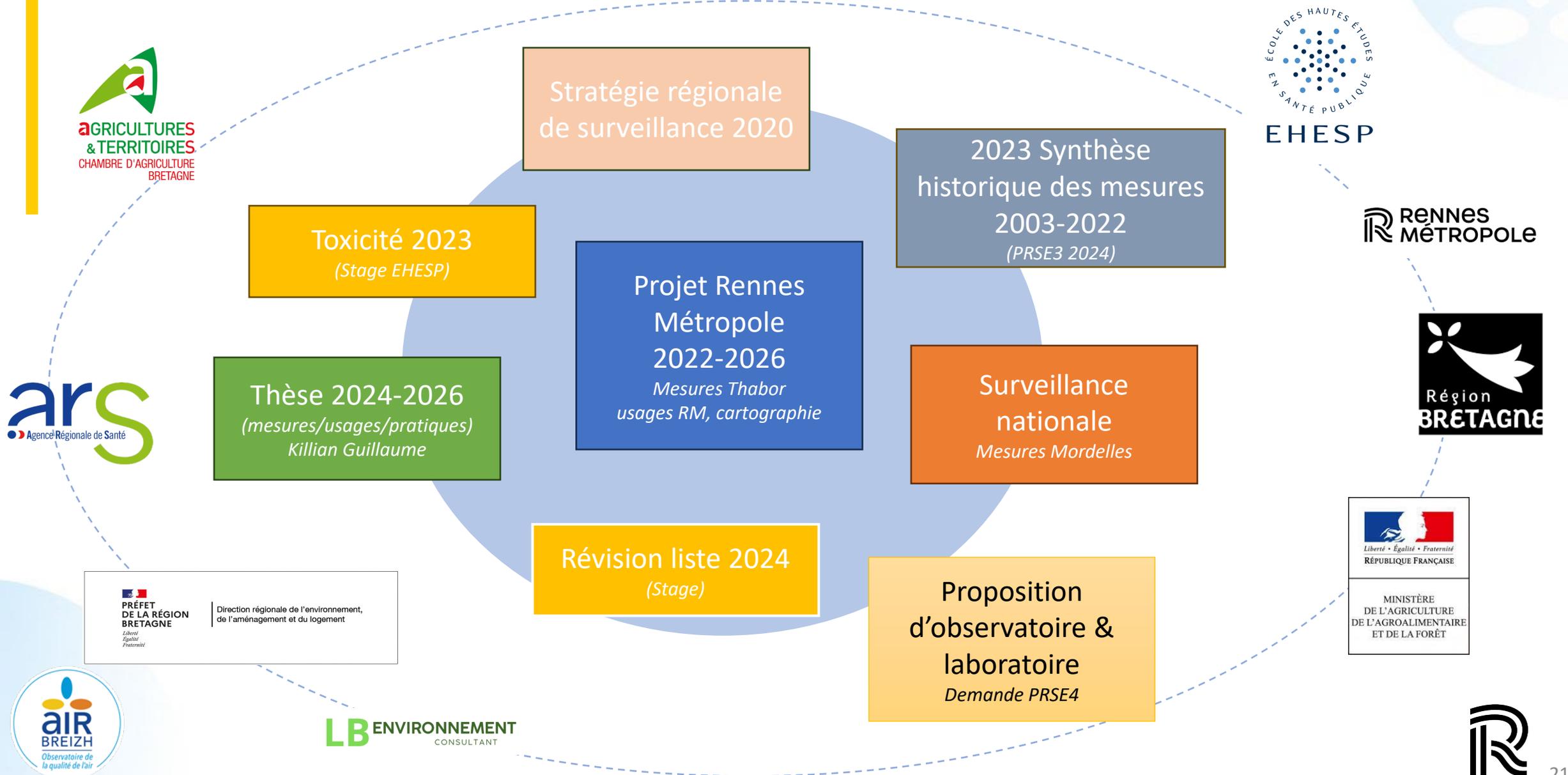


ocesbron@airbreizh.asso.fr

 **RENNES
MÉTROPOLE**

p.mordelet@ville-rennes.fr

❖ Travaux sur les pesticides dans l'air en Bretagne





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ASSISES QUALITÉ DE L'AIR

AGRICULTURE – PROJET EPLAIR

16 octobre 2024

Air et agriculture : projet EPLAIR

- **AMI** : élaborer, au sein d'un projet pédagogique, un outil de diagnostic des pratiques mises en œuvre dans une exploitation agricole au regard des enjeux QA + plan d'action + test outil sur d'autres exploitations
- **Lauréat (novembre 2023)** : Campus Agronova + 4 autres établissements d'enseignement agricole de la région
- **Financement** : **Ministère de la Transition Écologique** (80 000 € sur 3 ans). Partenaire : DRAAF
- COPIL n°2 prévu en novembre 2024
- Actions menées par le Campus Agronova pour **JNQA + autres projets**



Un projet au service de la pédagogie

EPLAIR

- Approche théorique et approche pratique
- Sensibilisation auprès des apprenants et des équipes pédagogiques
- Journées événementielles
- Dynamique montante et lien inter-projet

Merci de votre attention

Pour toutes questions :

DREAL AURA : matthieu.gellier@developpement-durable.gouv.fr

Campus AGRONOVA : guillaume.leclercq@educagri.fr



Un projet innovant sur 4 ans pour

Réduire les émissions d'ammoniac d'origine agricole & améliorer la qualité de l'air

Porté par



Contact Air Breizh :
Meryll Le Quilleuc
(Chef de projet)
mlequilleuc@airbreizh.asso.fr

Présentation Assise Qualité de l'air _ 16/10/24

Air Breizh - O. Cesbron



Contexte : Qu'est-ce que l'ammoniac ?

- **Activités agricoles**, source principale d'ammoniac (NH_3) en Europe
- La **Bretagne, principale région émissive de NH_3** en France – émissions constantes jusqu'en 2018
- Ammoniac, un **précurseur de particules fines**
- Décès prématurés liés aux particules fines
- Emissions de NH_3 agricole, une **perte de la valeur fertilisante des engrais et effluents**
- Bonnes pratiques agricoles : disponibles mais peu utilisées. Quels freins à leur mise en œuvre ?
- **Contexte réglementaire** : Directive de l'UE + PREPA : Ammoniac : obj. - 13% d'ici 2030

Agriculture :

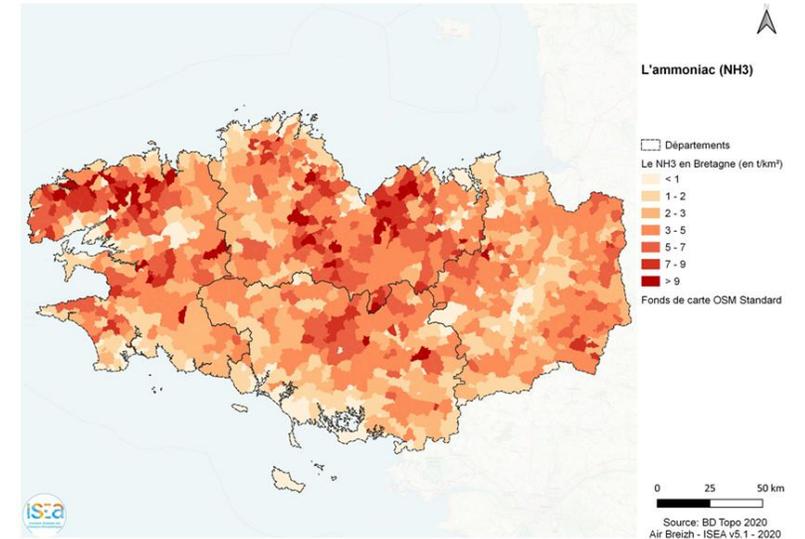
94%

De l'ammoniac total émis en Europe

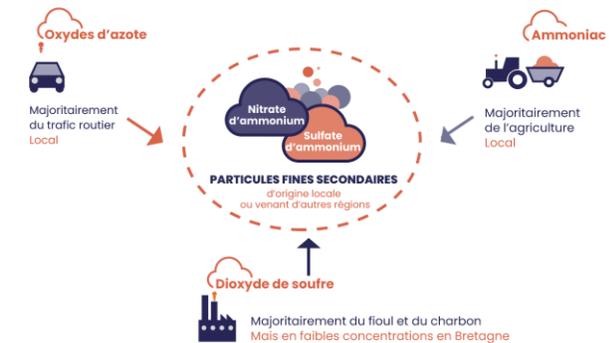
Bretagne :

17%

Des émissions de NH_3 à l'échelle nationale



OXYDES D'AZOTE, AMMONIAC ET DIOXYDE DE SOUFRE FORMENT, EN SE COMBINANT, DES PARTICULES FINES



Source : à partir du schéma élaboré par Airparif

Informations générales

Localisation du projet : **Bretagne**

Informations sur le budget :

- Budget total : 2 666 260 €
- % financé par LIFE : 45,7
- % financé par la Région Bretagne : 15

Temps de travail

Matériels, ...

Pas d'aide aux

investissements

Période : **01/09/21 → 31/08/25**

Partenaires :

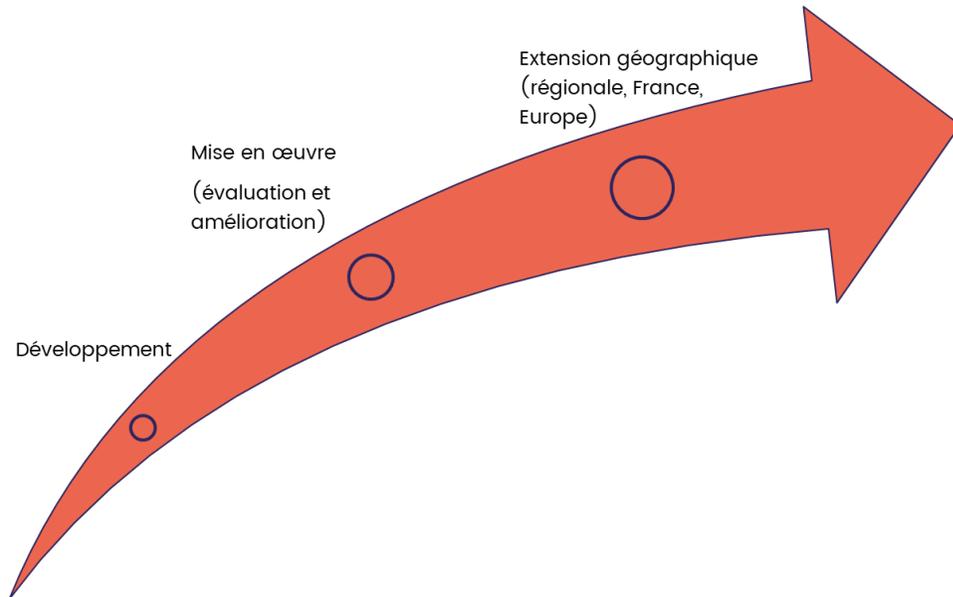
- Bénéficiaire coordinateur : Air Breizh
- Bénéficiaire associé : Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne



Développer et mettre en application un **système de démonstration pour promouvoir et faciliter la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles** et ainsi **réduire les émissions d'ammoniac**

Approche

Mettre en place une stratégie avec les professionnels de l'agriculture et de la surveillance de la qualité de l'air pour **identifier les leviers de réductions de l'ammoniac**, afin que les exploitants volontaires puissent agir le plus facilement possible.



*Point fort : rassembler
ETA, CUMA, agriculteurs*

*Gagnant-gagnant
économie / environnement
/ santé : N dans la plante
plutôt que dans l'air (ou
l'eau)*



**Impacts
attendus**

15%

**De réduction des
émissions d'ammoniac**

Sur le territoire pilote à la fin du projet

**Indicateurs
clés**

50%

**Des agriculteurs
en Bretagne**

5 ans après la fin du projet

Installation de **stations de mesure**

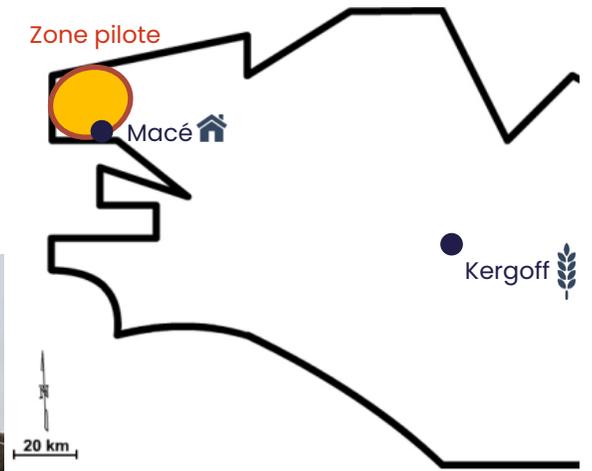
→ 3 stations de mesure d'ammoniac et des particules fines

Paramètres mesurés :

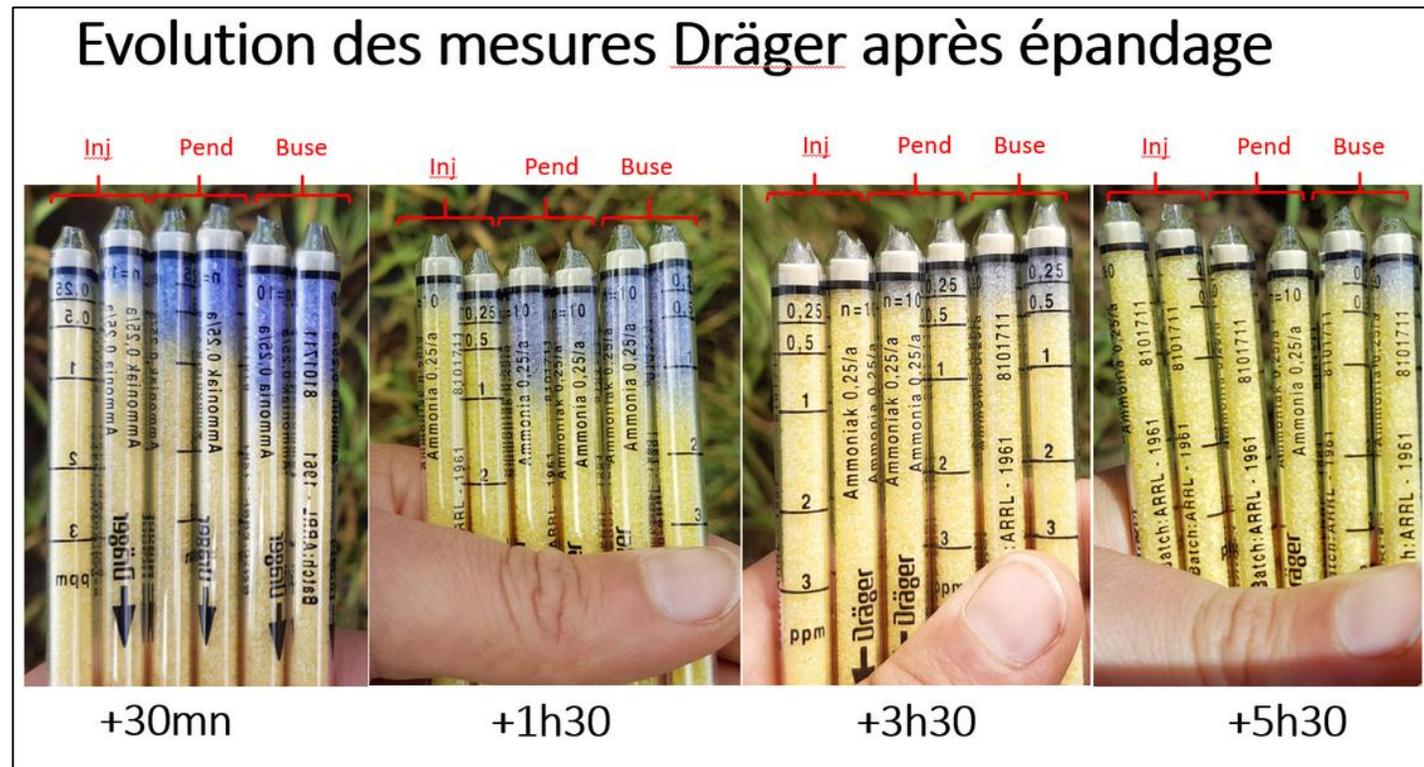
- Ammoniac et particules fines (PM10) en continu
- Composition chimique des particules sur filtres (identification des sources majoritaires) sur un site
- Mesure météo sur un site

→ Permettre une **bonne connaissance des mécanismes de dispersion de l'ammoniac**

→ Permettre un calage de la modélisation pour produire de meilleures estimations



Comparer les émissions au champ – démonstration de matériels d'épandage



4 pompes et tubes Dräger disponibles en Bretagne pour prise en main par les conseillers sur différents secteurs

un outil d'aide à la décision pour réduire la volatilisation à l'épandage

- Faciliter la prise en compte de la volatilisation dans la prévision des chantiers d'épandage sans alourdir les contraintes existantes
- Améliorer la conservation de la valeur fertilisante des engrais organiques et minéraux
- Sensibiliser sur la qualité de l'air

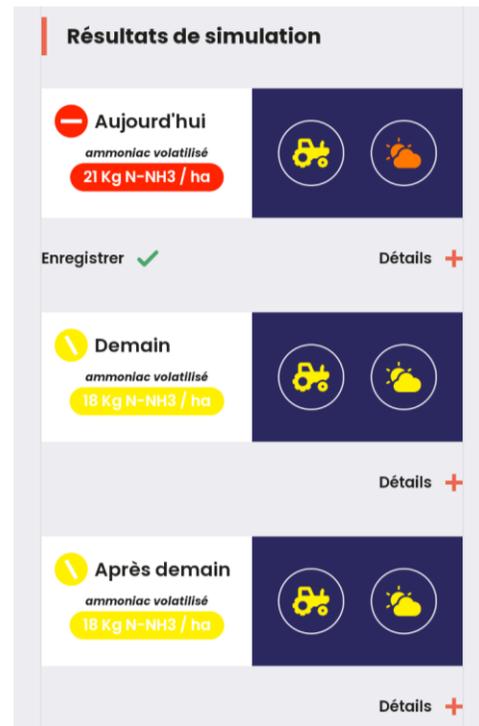


www.agrivationair.fr



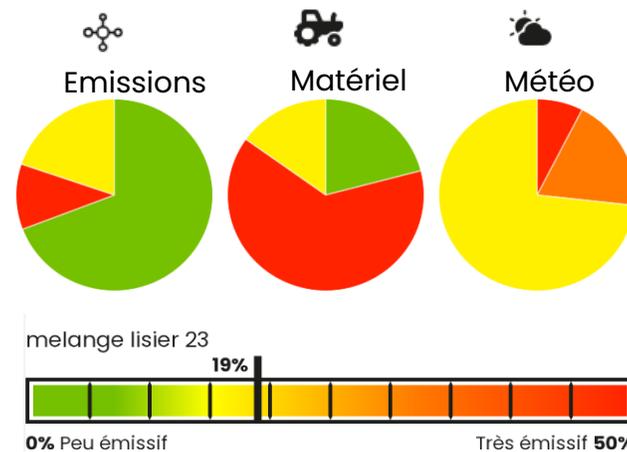
Prévision de la volatilisation

Agir à court terme : changer de matériel, raccourcir le délai d'enfouissement...



Synthèses annuelles personnalisées sur les pratiques enregistrées

Agir à plus long terme : investir dans du matériel moins émissif, travailler sur la gestion de la fertilisation...



Transfert et diffusion des outils et méthodes développés

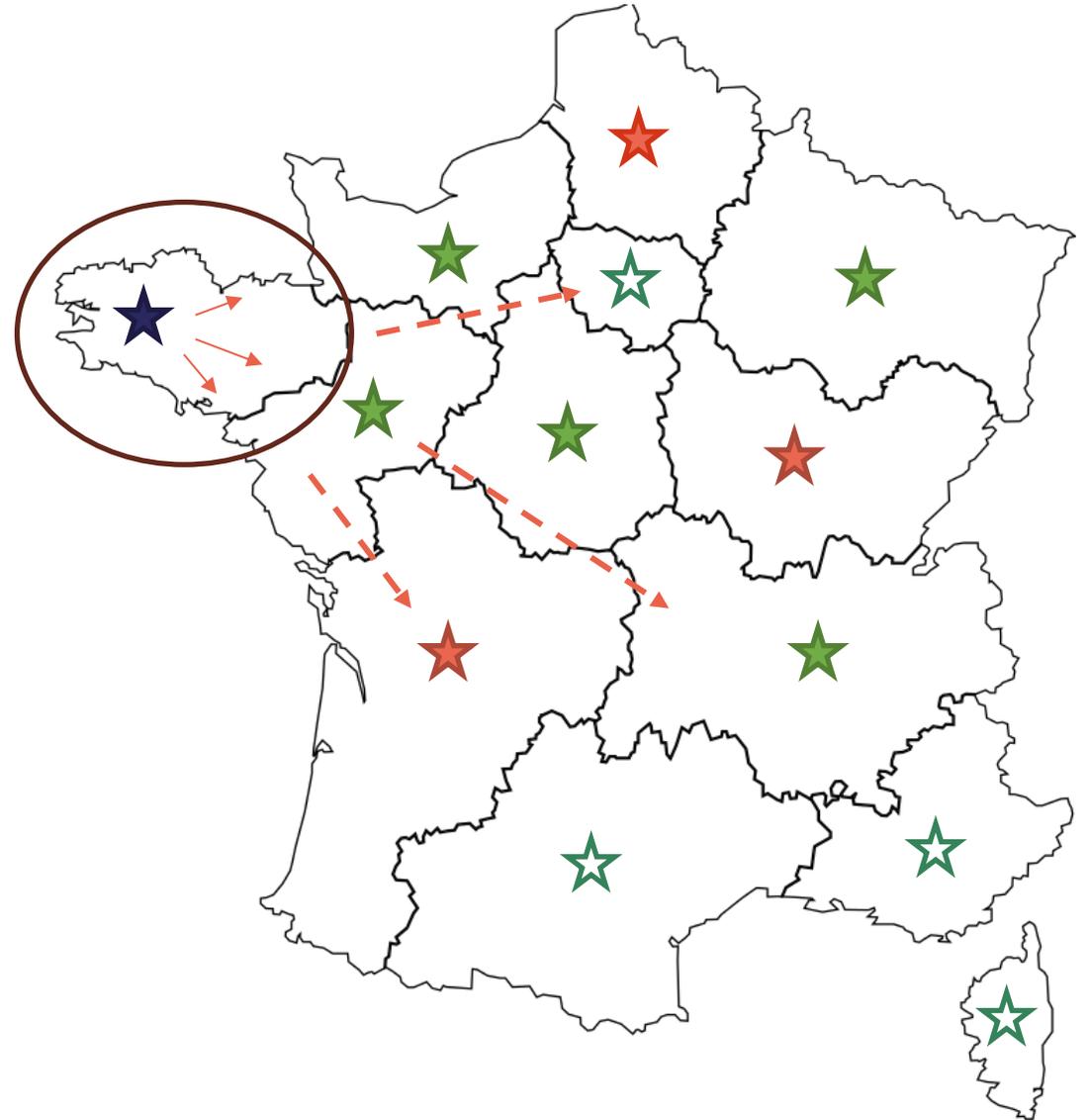
À l'échelle de la région Bretagne, en faisant le lien avec les acteurs (organisations de producteurs)

- ✓ Avoir une meilleure connaissance spatiale des concentrations mesurées sur la région,
- ✓ Apporter des informations sur les concentrations mesurées aux autres territoires,
- ✓ Permettre l'amélioration de la modélisation

Vers d'autres régions françaises et européennes

Déploiement Agrivision'air :

- ★ Outil disponible
- ★ Projet d'adaptation en cours / à venir
- ★ Intérêt, projet à concrétiser
- ★ Pas encore de contact





Agir aujourd'hui pour le monde de demain



<https://lifeabaa2021.eu>



lifeabaa2021@airbreizh.asso.fr



<https://twitter.com/lifeabaa2021>

Lauréat du
programme
européen :



Soutien
financier de :



Avec le
soutien de :



Assises Nationales de la qualité de l'air

15-16 octobre 2024

*OUTIL POUR LA RÉDUCTION DE L'UTILISATION
DES PESTICIDES EN OCCITANIE*

Orup'Oc

ENQUÊTE AUPRÈS DES CULTIVATEURS

Sandrine Corte, Adeline Beaumont

Sylvie Cassadou



16 octobre 2024

LE CONTEXTE

- En 2018 :
 - 55 000 exploitants agricoles
 - 1,6 millions d'hectares en cultures permanentes ou annuelles
 - 31 500 ETP consacrés aux cultures et travaux agricoles (2020)
 - ¼ de la population occitane vit en milieu rural
- Diversité des agricultures selon les territoires occitans
- De nombreux dispositifs pour l'aide à la réduction d'utilisation des phytos
 - Augmentation sensible des surfaces en bio mais surtout en culture fourragère
- En 2019, % des surfaces en bio par filière :
 - Grandes cultures : 12,0%
 - Viticulture : 15,6%
 - Légumes : 21,3%
 - Fruits : 25,4%

L'OBJECTIF & L'ENJEU

- **Objectif** : apporter des éléments de réponse concrets à la question
 - *qu'est-ce qui est susceptible de décider un cultivateur à réduire, voire supprimer, son utilisation de phytosanitaires ?*
- **Enjeu** : être le plus efficace possible dans l'aide à la réduction des phytos
 - Pouvoir proposer des aides « cousu main »
 - Adapter et/ou cibler les dispositifs existants
 - Mettre en œuvre des dispositifs complémentaires
 - *selon le contexte de vie et de travail du cultivateur*

LA DÉMARCHE

- **Le meilleur interlocuteur** pour répondre à la question posée : sans doute **le cultivateur** lui-même
- Mais **grande diversité** infrarégionale de contextes agricoles, sociaux, économiques, historiques, culturels, géographiques
 - **à prendre en compte** pour le recueil des réponses
 - probablement des réponses multiples
 - peut-être certaines réponses constantes quel que soit le contexte

LA MÉTHODE

- 2 volets successifs avec des méthodes complémentaires
- **Volet 1** : caractérisation des environnements de vie et de travail des cultivateurs à partir de 11 variables
 - résultat : 6 profils communaux d'environnement de vie et de travail
 - chaque commune occitane appartient à un profil
- **Volet 2** : recueil des perceptions et propositions des cultivateurs
 - au sein de chacun des profils communaux caractérisés dans le volet 1
 - pour la réduction des phytosanitaires

RÉSULTAT VOILET 1

Indicateurs utilisés à l'échelle communale

Socio-démographie Catégorie de commune (Insee)
Défavorisation sociale (French EDI)

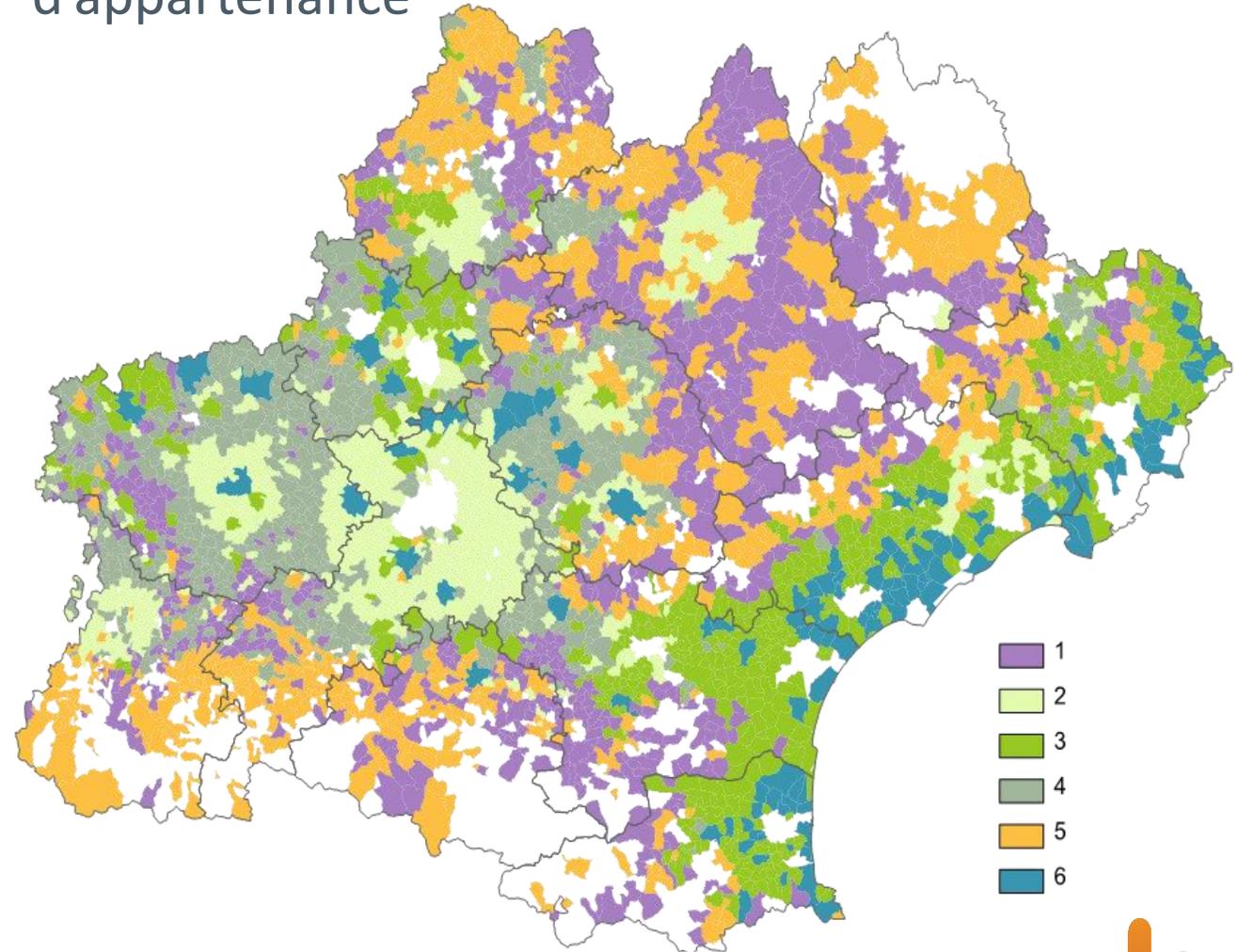
Risque sanitaire potentiel Pression relative d'exposition

Activités agricoles Culture majoritaire
Part de l'agriculture biologique
SAU moyenne par exploitant

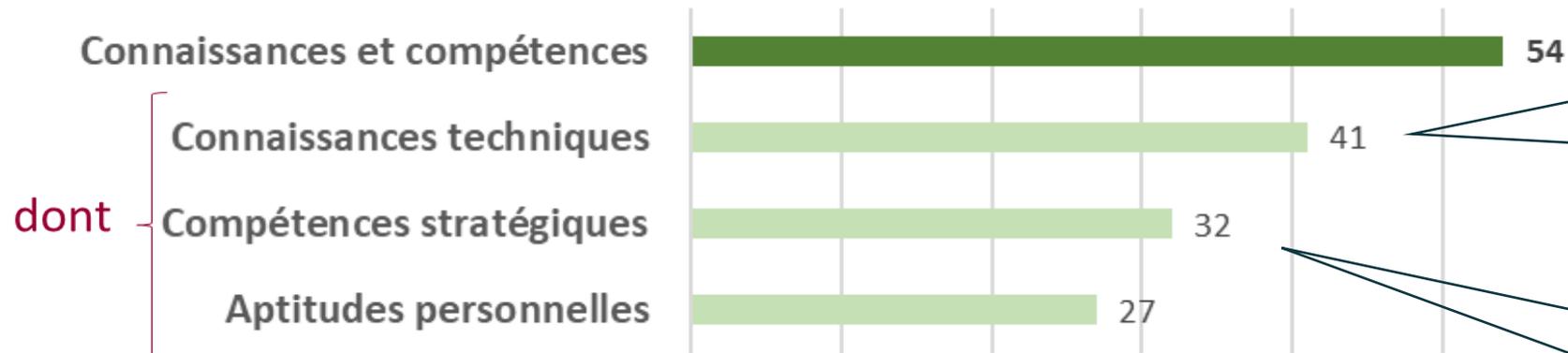
Caractéristiques des agriculteurs Classe d'âge
Niveau d'études
Part des travailleurs agricoles dans la population

Topographie Nb d'ETP chefs d'exploitation
Zones agricoles défavorisées

Carte des communes occitanes selon les 6 profils d'appartenance



CE QUI A AIDÉ LES AGRICULTEURS À RÉDUIRE LES PPS



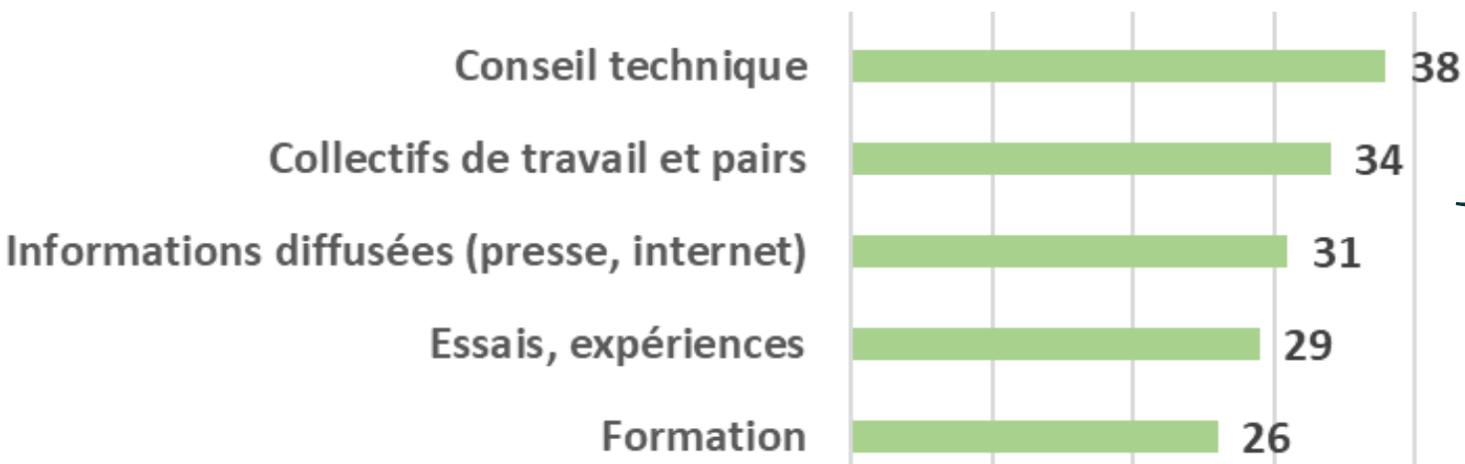
dont

Cet appui concerne tous les profils de commune.

Qu'est-ce qui rend l'orge malade ? C'est l'azote, en trop grande puissance. [...] Alors que, si on met des petits pois, ça libère de l'azote tout doucement et, du coup, l'orge grandit tout doucement, sans être malade.

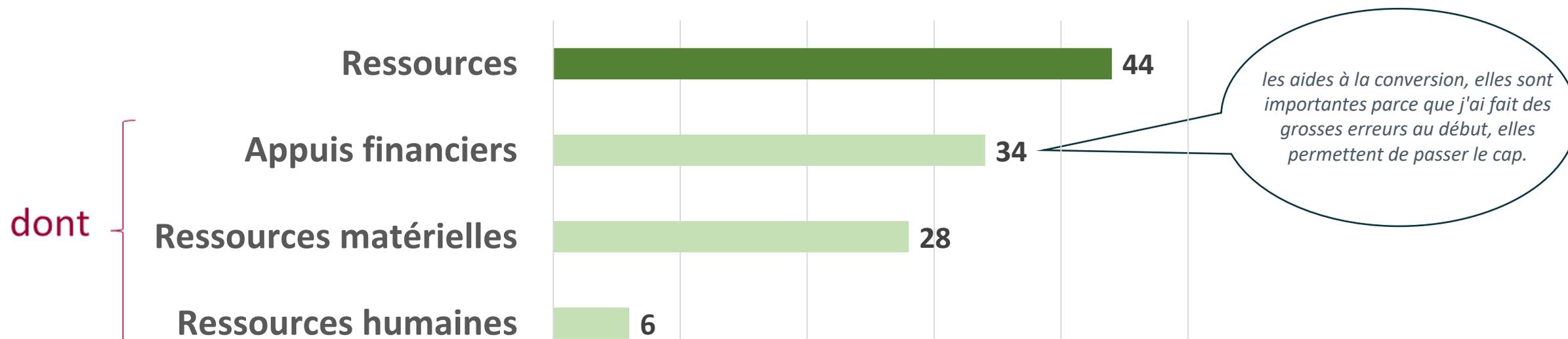
Etant donné qu'il y a une grande diversité d'espèces, si on loupe ce qu'on aurait voulu faire sur une culture, ça se répercute pas sur l'ensemble de l'exploitation.

Comment ont été acquises ces connaissances et compétences ?

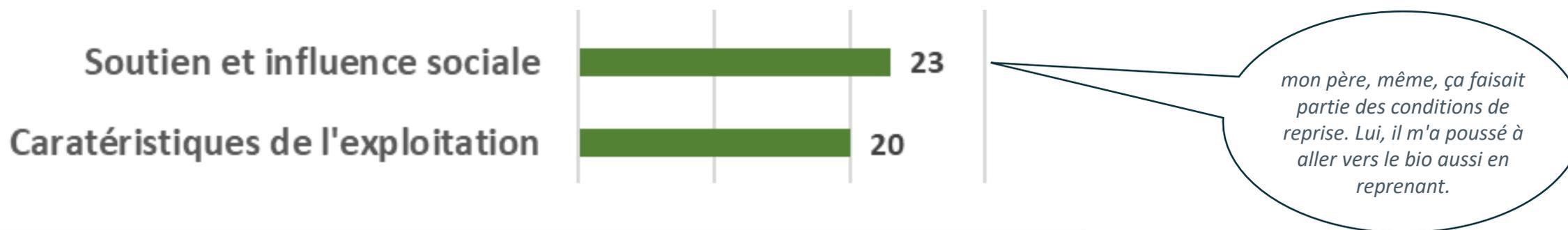


on a des commissions bio et donc, du coup, là, ça nous permet vraiment d'échanger, de voir ce qui marche, ce qui marche pas ...

CE QUI A AIDÉ LES AGRICULTEURS À RÉDUIRE LES PPS



Les ressources constituent un appui plus important pour certains profils de communes



PRINCIPAUX OBSTACLES RENCONTRÉS

Agriculteur lui-même

Défaillance formation => méconnaissance alternatives

55

Je suis allé prendre la formation de la Chambre d'agriculture et ils nous ont dit : « Si vous passez en bio le 1^{er} avril, le 31 mars, vous pouvez mettre la dose d'engrais, comme ça vous serez tranquille pendant 2 ans ».

Blocages psychologiques

52

Sans produit, on fait rien ! Produire moins, c'est une chose, mais on en a pas assez pour nourrir la population. Et aujourd'hui, la population, elle regarde le prix.

Manque de soutien social

40

Politiques agricoles et réglementation (UE et FR)

53

Freins financiers

51

Influence des lobbies

43

Avant, je faisais plus de rotation. Maintenant à cause de la PAC, j'ai mes champs de maïs et je fais presque plus de rotations. A un moment donné, on avait un quota herbe, c'était compliqué à si on voulait changer, mettre des prairies en maïs et vice-versa. Ca m'ennuyait.

Caractéristiques des exploitations

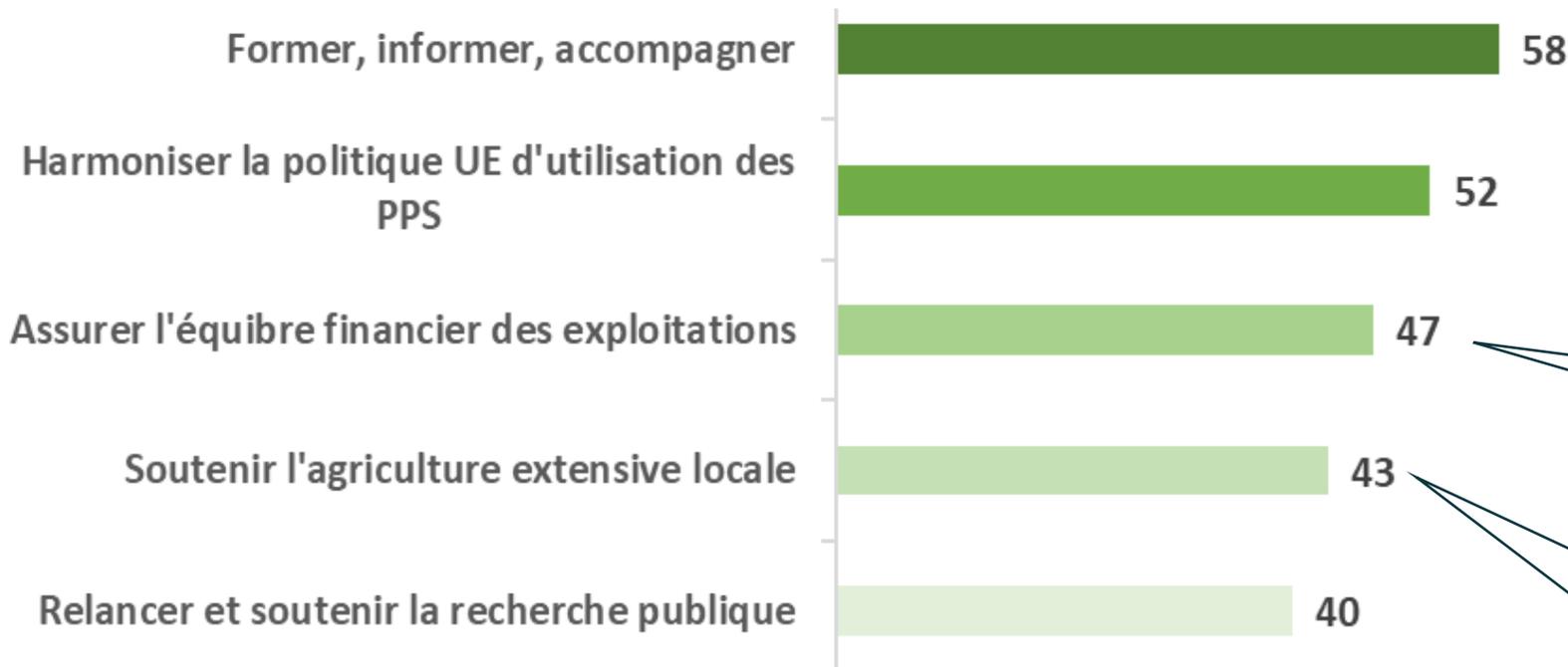
41

Qui ne va pas vouloir arrêter la chimie aujourd'hui ? C'est pas l'agriculteur. C'est ce que je vous disais au début, c'est pas l'agriculteur. C'est la filière.

Obstacles communs aux 6 profils de communes

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS DES AGRICULTEURS

Dans les communes d'un des profils, les agriculteurs insistent davantage sur l'appui par des collectifs de travail



Moi, je dirais qu'un accompagnement par un pro, qui a la tête hors du guidon, c'est indispensable parce que tu crois que tu sais mais, en fait, t'as pas trop de recul, tu perds un peu tes repères.

Dans les communes d'un des profils, les agriculteurs sont plus en demande d'homogénéisation réglementaire

En termes d'aide à l'embauche, y a pas grand-chose. Parce que le palliatif aux produits, c'est quand-même la main d'œuvre.

Dans les communes de certains profils, les agriculteurs sont plus en demande de soutiens financiers, en particulier une compensation en cas de perte de revenus

aujourd'hui, on a des exploitations spécialisées où je fais que du lait, où je fais que de la viande, je fais que ceci. Et on devrait pas avoir ça. On devrait avoir des polycultures-éleveurs pour aller bien. Ça serait l'idéal pour faire de l'agroécologie.

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS DES AGRICULTEURS

1. Former, informer, accompagner les agriculteurs
2. Inciter et aider financièrement les agriculteurs à réduire l'utilisation des PPS
3. Soutenir une agriculture de territoire
4. Clarifier le choix politique de modèle agricole
5. Promouvoir la Recherche publique
6. Actions à destination d'autres publics : enseignants et formateurs en agriculture, conseillers techniques agricoles, population générale

FIN DU PROJET ORUP'Oc → Utilisation des résultats ?

1. Rapport final :

- Volet 1 : méthode d'échantillonnage, 6 profils communaux
- Volet 2 : le point de vue des agriculteurs occitans sur les PPS, la réduction des PPS, leurs préconisations pour aider la profession à réduire l'utilisation des PPS

2. Valorisation : Assises nationales de la qualité de l'air, article scientifique (à venir)

3. Traduction des préconisations des agriculteurs en pistes d'actions concrètes pour les acteurs publics et associatifs : compte-rendu synthétisant notre discussion

- Passage de relais aux acteurs publics et associatifs
- Le Creai-ORS reste ressource pour accompagner : restitution à la demande, ...